

d'AUZEVILLE-TOLOSANE

La Lettre



BULLETIN COMMUNAL / N°111 / MAI 2022



**Un grand succès
pour le Carnaval**

P. 14 à 15

70 ha en mouvement

P. 20 à 25

Dossier Sicoval

P. 28 à 29

Débat sur le climat

L'esprit de la lettre

L'unité est notre force
et la diversité,
notre richesse.

Simone Veil

La Lettre d'Auzeville, comment ça marche ?

Le comité de rédaction n'a pas de composition définitivement arrêtée.

Chacun d'entre vous est le bienvenu.

Quiconque peut envoyer un article sous réserve de se soumettre aux règles minimales ci-dessous :

- Penser à l'intérêt que le lecteur va trouver à cet écrit,
- Respecter les notions et les personnes citées, vérifier le bien fondé des critiques,
- Se limiter en volume, faire un découpage en sections, proposer une ou deux illustrations,
- Dans la mesure du possible, fournir le manuscrit sous forme informatique.

- INFOS MUNICIPALES est la seule rubrique rédigée par la municipalité, sous sa seule responsabilité. Elle constitue le « bulletin municipal ».

Avertissement : en cas de besoin, pour améliorer la présentation et pour donner une certaine homogénéité à la publication, des éléments comme titre, sous-titres, intertitres et autres notes peuvent être modifiés ou rajoutés par le comité de rédaction.

Dates de parution :

Mai et octobre.

Si vous souhaitez déposer une contribution, prévoyez que le sommaire est arrêté deux mois avant la publication.

Sommaire

Infos municipales



Mot du Maire **p.3**

Les débuts de la LdA **p.4**

Interview de Jean-Claude MAUREL,
nouvel élu **p.5**

Finances & Budget **p.6-7**

Plan Local d'Urbanisme **p.8-9**

L'éco-quartier Argento **p.10**

Cohésion Sociale : Journée " nos diffé-
rences " **p.12-13**

Rappel/point extinction des lumières
p.13

70 ha en mouvement, les terrains
Laroche **p.14**

Expression des Groupes **p.14-15**

Vie de la commune



Travaux de restauration de l'église **p.16**

Le Club Sauvetage Toulousain **p.17**

ENSAT : Occitanies tournoi de sport
p.18-19

GreenSat : Inauguration de la recyclerie
p.26

Le Triporteur **p.26**

Débat climat (Foyer Rural) **p.27-28**

Une nouvelle AMAP **p.29**

Témoignage sur la démocratie
participative **p.30-31**

Projet d'un café citoyen **p.32**

Un petit café devenu grand ! **p.33**

Lotissement Négret : femmes célèbres
p.34

Négret : Interviews des habitants **p.35**

Expo Place AuZ'Artistes **p.36**

Portrait d'Auzevillois(es) **p.37**

Café littéraire, coups de cœur **p.38**

Hommage à Yves Lambouef **p.39**

Dossier



Le Sicoval **p.20-25**

Tribune libre



La cantine scolaire à Auzeville **p.40**

Vie pratique



Etat civil / Professionnels de santé **p.41**

Agenda **p.42-43**

Bulletin communal n°111 conçu par la Commission Communication

En charge du bulletin communal : Marie-Caroline Chauvet

Comité de rédaction : Jacqueline Carpuat, Juliette Helson, Dominique Lagarde, Alice Mellac, Isabelle Nguyen Dai, Jean Renalier, Sylvia Rennes, François-Régis Valette, Farida Vincent

Contributeurs : Monique Billot, Gilbert Bonnes, Norah Kebbous, Christelle Kiény, Adrien Knobloch, Nicolas Lafforencie, Stéphanie Lanussol, Stéphane Lelong, Héliène Loup, Jean-Louis Malliet, Claire Maylié, Jean-Baptiste Puel, Eva Renard, Catherine Valladon

Crédits photos : Guillaume Debeaurain, Virginie Lacaze, Jean-Baptiste Puel

Réalisation : Imprimerie du Sicoval - Labège



Édito

La loi climat et résilience, bien que manquant d’ambition au dire des parlementaires, engage fortement les communes et les intercommunalités vers de nouvelles responsabilités. Notamment, et puisque le sujet est sensible, dans la vision et la conduite de l’aménagement urbain des communes qui devront tenir compte désormais du facteur de sobriété foncière et d’économies d’énergies.

Elles devront s’approprier de nouveaux instruments de gouvernance au service du climat, repenser leur stratégie environnementale au regard de cette loi qui impose en particulier de réduire les émissions de CO₂ sur leur territoire ainsi que des actions pour lutter contre l’artificialisation des sols.

La révision de notre PLU tient compte de ces objectifs. Il apporte des précisions pour justifier que notre projet d’aménagement réduit bien de 50 % la consommation foncière demandée dans le cadre du ZAN (Zéro Artificialisation Nette). A savoir 11,43 ha sur la période 2021-2030, 4,95 ha de 2031-2040, pour tendre vers 2,47 ha avant 2050 qui est la période référence pour une ZAN à zéro étant bien entendu que les zones dites « dents creuses » du tissu urbain existant ne sont pas comprises dans cette évaluation.

Il en résulte, en matière d’urbanisation, la nécessité dans un futur proche, de densifier et construire en hauteur si les objectifs d’accueil de populations, dans notre territoire, doivent être respectés.

C’est le prix à payer si nous voulons accélérer la transition de notre modèle de développement vers une société neutre en carbone, plus résiliente, plus juste et plus solidaire.

Je termine par un coup de cœur à l’adresse des Auzevillois(es) en nous félicitant du score de participation au premier tour des présidentielles qui a dépassé 88 % et 84 % au deuxième tour.

Il est le gage, dans notre commune, de l’expression du civisme Républicain dont nous savons faire preuve dans les moments forts. ”

Dominique Lagarde, Maire d’Auzerville-Tolosane



**Vous pouvez consulter
les comptes rendus des conseils
municipaux en mairie
ou dans la rubrique « La Mairie,
Elus - Conseil Municipal » du site :
www.auzeville.fr**

ADRESSE ET CONTACT

Mairie d’Auzerville-Tolosane
8, Allée de la Durante
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
05 61 73 56 02
accueil.mairie@auzeville31.fr

111, le cent du départ

Au moment de la sortie de la LdA 111, numéro mémorable, et de la retraite pour un de ses fondateurs...



Je pensais quitter la LdA (Lettre d'Auzeville) en douce. Laisser la place aux jeunes après avoir co-créé 34 ans auparavant ce Bulletin communal et effectué en deux périodes vingt annuités à son service ! Mais advient le "n° 111". Avec un chiffre aussi emblématique pas question de s'évaporer sur la pointe des pieds. "Tu ne peux pas partir pour le n°111, ce n'est pas rien 111, le "1" trois fois!" me susurre Juliette qui ajoute en paraphrasant Devos "pour 3 fois rien on a déjà quelque chose."

Soit. Mais quand même... D'abord il n'y avait pas eu de n°1 ni 11. Pourquoi ? La première LdA portait le dossard n°16 eu égard aux 15 sorties d'une gazette municipale les six années précédentes. Mathématiquement, l'arrogant "111" pourrait se la jouer plus discrète. "Hé, matricule 111 ! Tu ne te la pèterais pas un peu, dis ? En réalité tu n'es que la 96^e sortie de la LdA"

Penchant du côté rationaliste et agnostique tout terrain, je m'en voudrais de dissenter sur des concepts de numérogologie et Cie, terra incognita pour moi. Au risque de flirter avec un ultracrépitarianisme teinté d'une lichette de prétérition je ne compte pas parler du "111", ce 3 fois "1" !

Hé Pythagore, venant de toi ça m'étonne !

Sachez toutefois que pour Pythagore (et ses épigones) le "1" en toute modestie se considère principe et cause active de toute chose. Oui, le Pythagore du carré de l'hypoténuse, le papa du théorème ! Et la Kabbalistique de renchérir de son côté : pour elle, pas de doute, le "1" rime avec Divin et pas seulement pour l'assonance. Super Dieu en somme et même un peu plus semble-t-il si on approfondit la lecture. Le "1", Médaille d'or aux Olympiades de l'Univers.

Ouvrons un magazine, Elle, qui écrit "le nombre 1 est lié à un fort esprit de décision et d'initiative, il est le début de quelque chose, l'énergie qui engendre la création." Pour d'autres encore "le nombre 1 est la maîtrise, la capacité de se réaliser par soi-même. (...) Il représente l'idéal du moi (...) il est l'esprit agissant." Avec le "1" c'est une vie de rêve !...

La symbolique du "3" me semble plus sage, en tout cas moins emphatique, qui évoque les trois formes de la matière (solide, liquide, gazeux), la temporalité (passé, présent, avenir) etc. Juliette me rassure, non seulement parce qu'elle a écrit un livre de cuisine, mais elle me dit que le "3" c'est aussi "le lien, l'expression, l'échange". Vive le "3" alors !

Bon "n°111" à toutes et tous... en attendant le 222 et surtout le 1 111 ? Patience, patience.

**Stéphane Lelong [LdA 1989-2001 et 2014-2022]
Merci à Juliette de la LdA pour ses infos numérogologiques.**





Bienvenue à Jean-Claude MAUREL, nouveau conseiller municipal

Suite à la démission de Patrick LE DU, que nous tenons à remercier pour son implication au sein des commissions « animation, culture » et « travaux », Jean-Claude est devenu conseiller municipal.



Jean-Claude est Mazamétain, âgé de 54 ans et père de 4 grands enfants de 25, 24, 22 et 18 ans.

Après des études de mécanicien, il pratique son métier quelques années à Mazamet chez Volkswagen mais change de métier après son service militaire et occupe plusieurs postes : déménageur, chauffeur de transports en commun. Licencié, il rebondit et se reconvertit en tant qu'assistant funéraire par le plus grand des hasards.

En poste au sein des Pompes Funèbres Toulousaines à Auzeville depuis 1994, il aime ce métier pour son côté social et humain. Il y est actuellement responsable d'équipe.

D'abord installé à Ramonville en location, et la famille s'agrandissant, il fait construire une maison à Auzeville en 2009. Les infrastructures, les écoles, la proximité de son travail sont autant d'atouts qui ont orienté son choix.

L'implication dans la vie de la commune est une affaire de famille : Marie-Laure, sa femme est responsable de l'agence postale d'Auzeville et son fils Antonin s'est également investi dans la dernière campagne municipale sur la liste de Dominique LAGARDE.

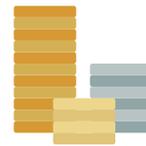
Jean-Claude s'est aussi impliqué tout au long de sa vie dans les animations des associations des écoles et des différentes manifestations organisées par la commune. Il est toujours présent pour donner un coup de main !

Récemment arrivé dans l'équipe municipale, Jean-Claude se familiarise à sa nouvelle fonction et souhaite apporter son expérience aux commissions cohésion sociale et/ou celle des travaux. « Je suis content d'avoir rejoint l'équipe où je me suis senti tout de suite intégré et j'irai là où je peux apporter mon aide selon les besoins ».

Virginie Lacaze



Budget 2022 : la lente convalescence des finances de la commune se poursuit



Les comptes 2021 sont marqués par une amélioration légèrement meilleure que celle prévue. Rappelons-nous, en 2019 la marge brute du compte de fonctionnement, était négative de près de 600 000 euros. Les dépenses courantes excédaient largement les recettes courantes. Fin 2021, nous constatons avec satisfaction un solde très légèrement positif de 80 000 euros environ.

Cela est le résultat de l'effort de redressement engagé par l'équipe municipale. Les deux tiers de cet effort environ sont dus à l'augmentation des recettes fiscales (imposition des nouveaux logements construits sur la commune et augmentations successives du taux de la Taxe Foncière ainsi que des tarifs des services). Le dernier tiers résulte de la politique d'économies que nous avons menée.

80 000 euros de marge brute du compte de fonctionnement, cela est néanmoins très insuffisant : il faut en effet financer tous les ans le remboursement des emprunts, de l'ordre de 300 000 euros environ, ainsi que les investissements indispensables de la commune. L'effort supplémentaire d'amélioration du budget qu'il nous reste à faire dans les prochaines années est de l'ordre de 500 000 euros. Encore un bon chemin à parcourir !

Pour 2022 nous sommes hélas confrontés aux effets de la crise Covid et maintenant de la guerre en Ukraine.

Le redémarrage de l'inflation conduit l'Etat à revaloriser de façon significative les salaires de la fonction publique, ce qui n'est que justice. Cela amène à prévoir une augmentation

des dépenses de personnel (plus de 60 % du budget) malgré une légère baisse des effectifs.

Les tarifs du gaz et de l'électricité explosent et, à la différence des ménages, aucune mesure n'a été prise par l'Etat pour protéger les collectivités locales. Nous allons subir une hausse des tarifs de l'électricité voisine de 50 % ! Malgré l'extinction de l'éclairage public en nuit profonde notre budget énergie va augmenter de plus de 40 000 euros... D'une façon générale l'ensemble de nos achats va subir une augmentation sensible.

Côté ressources, le gouvernement a fixé l'augmentation des bases de l'impôt foncier à 3,4 % cette année ce qui est nettement plus élevé que les années précédentes ; nous avons voté de notre côté une légère réévaluation des taux communaux. Cela conduira à une augmentation de l'imposition foncière des propriétaires auzeillois de 5 %.

Au total le budget de fonctionnement 2022 voté présente une marge brute (écart entre dépenses et recettes courantes) très similaire au résultat 2021, sans progression sensible. Les efforts d'amélioration de l'organisation de la commune constituent un chantier prioritaire qui doit se poursuivre. Tous les services devront être mis à contribution : restauration, hygiène, administration générale, service technique...

A court terme nous n'aurons d'autre choix que d'équilibrer nos finances avec le résultat des budgets annexes d'aménagement, notamment Argento.

Ce projet se poursuit de façon satisfaisante et les travaux sont bien engagés. Les premières rentrées d'argent des ventes de terrain ont glissé de quelques mois et n'ont eu lieu qu'en toute fin d'année 2021. Les quelques investissements que nous avons prévus n'ont pu être réalisés en 2021. Nous avons toutefois retrouvé une trésorerie positive, au moins temporairement, et nous avons pu lancer les opérations de modernisation du parc informatique des écoles et de la mairie en début d'année.

Les ventes de terrain sur Argento vont maintenant s'étaler de juillet 2022 à début 2023. Un bénéfice important est attendu, bénéfice qui nous permettra d'équilibrer nos finances pour les deux ans qui viennent tout en réalisant les investissements urgents qui attendent depuis des années.

Mais attention, cela n'aura qu'un temps. Si nous ne voulons pas retrouver d'ici quelques années la situation financière dramatique que nous avons découverte au début de notre mandat, il faut impérativement ajuster le train de vie de notre commune à ses ressources. C'est l'engagement de l'équipe du groupe majoritaire que d'œuvrer dans ce sens.

Les investissements

Depuis des années la commune, étranglée financièrement, n'investit plus. Sans même parler de réalisations nouvelles, les gros travaux d'entretien du patrimoine communal ne sont plus réalisés, pas plus que les améliorations indispensables.

Les résultats attendus du projet d'aménage-



ment Argento ainsi que la lente poursuite du redressement du budget de fonctionnement nous amènent à prévoir pour les deux ans qui viennent une reprise des investissements à hauteur d'un million et demi environ avec les priorités suivantes :

- **les écoles** : renouvellement des équipements informatiques, traitement du confort thermique d'Aimé Césaire, réparations diverses, équipement d'une cuisine centrale si l'option est retenue. En 2023 traitement lourd de l'école maternelle René Goscinny

- **les équipements publics** : réparation de l'église, rénovation de la toiture de l'Espace René Lavergne et remise au norme des sanitaires car le projet de construction d'un nouveau Gymnase (plusieurs millions d'Euros) n'est pas à la portée de la commune à court terme

- **la voie publique** : opérations de sécurisation des parcours piétonniers chemin et route de Mervilla, réfections de trottoirs, piste cyclable Négret

- **la mairie** : renouvellement du parc informatique vieux de dix ans, aménagement phonique de la salle du conseil, modernisation du chauffage (nous prévoyons une géothermie très économe au plan énergétique, largement subventionnée dans le cadre des politiques pour la Transition Climatique).

Pour ceux qui le souhaitent, le détail des Commissions Finance ainsi que le Document d'Orientation Budgétaire (DOB) se trouvent sur le site de la Mairie.

Subventions

Pour contribuer au financement de ces dépenses, nous comptons avoir recours aux subventions diverses auxquelles ont droit les communes de la part du Département, de la Région, de l'Etat. Ces subventions peuvent varier de 30 % à

80 % des montants investis suivant les cas. A ce propos, il faut souligner que la commune d'Auzeville au contraire de toutes les autres communes n'a bénéficié d'aucune subvention importante ces dernière années ; pour toucher

une aide il faut évidemment être capable de payer une partie des opérations, ce qui n'était pas le cas ces dernières années. La perte subie se chiffre sans doute en centaines de milliers d'Euros, voire en millions.

Budget de fonctionnement courant (hors reversements des budgets annexes et vers le budget d'investissement)

DÉPENSES en Euros	COMPTE 2019	COMPTE 2020	COMPTE 2021	BUDGET PRIMITIF 2022
Charges à caractère général	1 069 817	896 116	987 518	925 882
Charges de personnel	2 039 330	2 089 712	2 151 270	2 288 333
Autres charges gestion courante	384 346	261 342	262 617	342 980
Intérêt des emprunts	221 816	209 625	193 692	185 000
Divers	42 164	35 887	44 799	56 000
TOTAL	3 757 473	3 492 682	3 639 896	3 798 195

RECETTES en Euros	COMPTE 2019	COMPTE 2020	COMPTE 2021	BUDGET PRIMITIF 2022
Impôts et taxes	1 869 733	2 174 482	2 319 243	2 520 290
Dotations et participations	724 127	762 147	725 824	749 665
Produits de service	397 378	326 883	405 380	458 712
Autres	176 351	223 928	272 535	130 000
TOTAL	3 167 589	3 487 440	3 722 982	3 858 667

MARGE BRUTE (écart entre recettes courantes et dépenses courantes)	- 589 884	- 5 242	83 086	60 472
--	------------------	----------------	---------------	---------------

Nota : il y a un écart de présentation comptable entre 2021 et 2022, le personnel détaché du Sicoval ayant été réintégré dans les charges de personnel et sorti des charges à caractère général pour un montant de 173 000 euros

Jean-Louis Malliet



Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le Plan Local d'Urbanisme de notre commune

DÉFINITION D'UN PLU : PLAN LOCAL D'URBANISME

C'est un document d'urbanisme réglementaire communal destiné à la mise en œuvre d'une planification visant à orienter l'évolution du territoire dans le cadre d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le PLU joue donc le rôle de référence pour les différentes politiques sectorielles de la commune : habitat, déplacements, développement commercial, environnement et organisation de l'espace.

LA PRÉPARATION DE LA RÉVISION

En amont de la révision du PLU, une concertation débutée par une délibération au conseil municipal du 04 juillet 2013, avait été organisée. C'est lors d'un atelier participatif permanent composé d'élus, de membres de la commission d'urbanisme, d'Auzevillois qui le souhaitent, que chacun a pu s'exprimer et être écouté.

M. le Maire s'était rendu disponible pour recevoir les citoyens qui avaient manifesté leurs intentions d'apporter leurs contributions. En conclusion de cette période de contestation, M^{me} BACHELET du service ADS* du Sicoval, a présenté, lors d'une réunion publique l'ensemble du dossier du PLU. Le conseil municipal du 13/10/2021 a voté l'arrêté de révision.

LE PROJET DU PLU RÉVISÉ

L'ensemble des différentes phases de concertation a abouti à l'élaboration d'un document essentiel qui constitue le projet politique des élus et des habitants de la commune : Le PADD.

Ce projet :

- Définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de la préservation ou de la remise en bon état des continuités écologiques.

- Fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace et lutte contre l'étalement urbain.
- Arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et déplacements, le développement des communications électroniques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs.

Le PADD doit être un document simple, concis et non technique. Son élaboration ne pourra, en aucun cas, être confié à un bureau d'études.

LES PERSPECTIVES

- Accueillir autour de 1750 habitants d'ici 2030. Cela représente une progression de l'ordre de 2,8 %, quasi similaire à celle recensée lors de la dernière décennie. Cet objectif devrait être atteint par la construction d'une moyenne de 70-80 logements/an.
- Valoriser le cadre de vie, les paysages urbains et agricoles et protéger l'environnement.
- Conforter les activités économiques, scientifiques autour des agrobiosciences.

Les perspectives ainsi présentées dans leurs grandes lignes vont s'articuler parfaitement avec la particularité d'Auzeville qui se concrétise, pour une commune de la grande métropole toulousaine, par la préservation de terres agricoles à hauteur de 60 % des 666 ha de sa surface totale.

La nouvelle loi « climat et résilience » du 17/12/2021 prévoit, d'une part, la fin de toute artificialisation** des sols d'ici à 2050 et, d'autre part, en application de son article 191, une diminution de 50 % de cette artificialisation d'ici 2030.

Si on tient compte de la disponibilité foncière prévue par la révision du PLU, de l'application de l'article 191 de la loi, de l'objectif d'augmenter le nombre d'habitants d'ici 2030, la commune devra procéder à une densification urbaine, c'est-à-dire à augmenter le nombre de logements à l'hectare.

Gilbert Bonnes

* **ADS** : Application du droit du sol

** **Artificialisation** : une altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un soin particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques ainsi que son potentiel agronomique, par son occupation ou son usage.

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

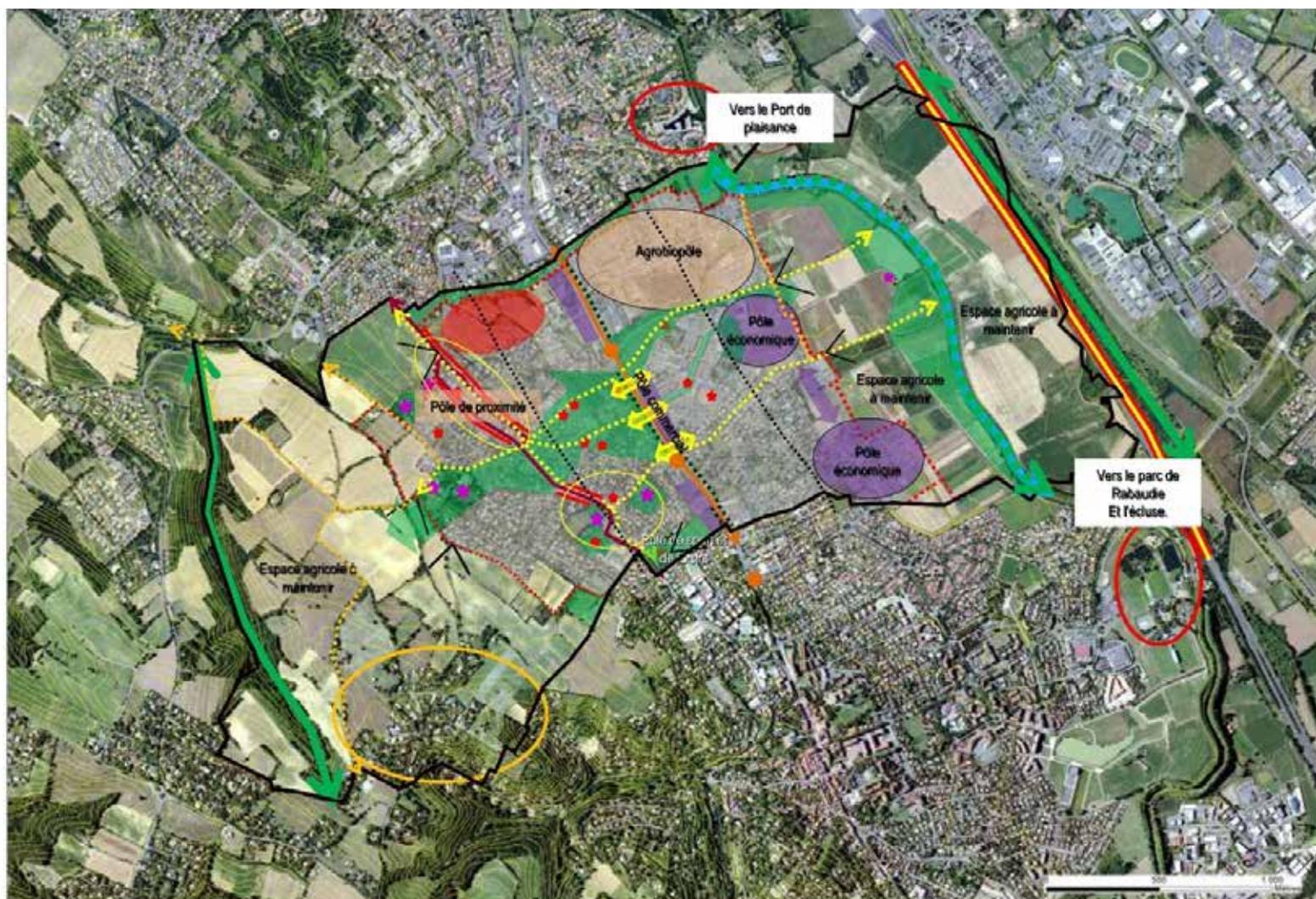


Illustration du PADD

PS : L'ensemble du registre du PLU est disponible pour examen à la mairie. La présentation du PADD, les règlements graphiques et écrits permettent de bien illustrer l'application sur le terrain du PLU.



Labellisation Ecoquartier pour le projet d'aménagement Negret-Argento



Il est de notre responsabilité de développer les territoires en nous fondant sur des engagements concrets notamment en termes de lutte contre le changement climatique et de développement durable.

Ainsi dès 2019, la commune d'Auzeville-Tolosane s'est engagée dans une démarche de labellisation écoquartier pour accompagner le projet d'aménagement Négret-Argento. L'obtention de la labellisation est un processus complexe dans lequel la commune doit mettre en œuvre les 20 engagements du référentiel ÉcoQuartier pour intégrer toutes les dimensions d'un aménagement durable.

Les 20 engagements se répartissent en 4 dimensions :

- Démarche et processus : cette dimension aborde les sujets de gouvernance
- Cadre de vie et usage : renvoie au pilier social du projet d'aménagement
- Développement territorial : est relatif à l'aspect économique
- Environnement et climat : traite des aspects écologiques

I - LES PHASES DE LABELLISATION

La démarche de labellisation comporte 4 étapes, correspondant aux différents stades du projet, de la conception à la livraison en passant par la mise en chantier.

- La première étape intervient très amont. La collectivité signe la Charte ÉcoQuartier confirmant ainsi sa démarche d'engagement volontaire
- Lors de la deuxième étape, le projet est reconnu « Engagé dans la labellisation ». Le projet est en phase chantier. Ses objectifs sont évalués par des experts dont les conclusions seront présentées devant la commission régionale. En 2022, la commune d'Auzeville-Tolosane candidate à cette deuxième étape.
- L'expertise pour la troisième étape a lieu lorsque l'écoquartier est livré et celle de la quatrième étape, 3 ans plus tard.

II - CRITÈRES DE CHOIX DES FUTURES CONSTRUCTIONS

Les écoquartiers doivent remplir une série d'objectifs économiques et sociaux, mais également répondre à de multiples enjeux environnementaux. Ainsi, les élus ont introduit un certain nombre de critères de choix dans le cahier des charges des constructeurs :

- **Intégration de la construction au site** : l'objectif étant de prendre en compte les contraintes liées aux orientations, aux différents usages ou encore au degré d'exposition des extérieurs de logements vis-à-vis des voies.
- **Nombre de logements traversants** : un appartement dit traversant est une habitation profitant d'une double exposition. Cette dernière est un gage de bien-être. L'intérieur est baigné d'une lumière changeante au fil de la journée.
- **Qualité de l'enveloppe du bâtiment** : c'est un critère essentiel pour limiter les ponts thermiques et garantir une bonne qualité d'isolation.
- **Emploi de matériaux biosourcés** : les performances des matériaux issus de la matière organique renouvelable sont reconnues sur le plan de l'isolation thermique. Ces matériaux font partie des solutions permettant de limiter l'impact environnemental de la construction.
- **Intégration du végétal** dont les espèces seront choisies pour leur bonne adaptation à la région, limitant les besoins en eau et en entretien.
- **Gestion de l'eau** : diminution des rejets, toitures réservoir, réutilisation de l'eau pour l'arrosage
- **Qualité des espaces communs** : une approche conviviale est souhaitée pour l'écoquartier en offrant des parcours variés reliant des espaces de rencontre et de découvertes, développement des transports en commun et des transports « doux » et non polluants (voies piétonnes, pistes cyclables...)
- **Aspect énergétique** : la commune a imposé aux constructeurs la réalisation d'immeubles performants sur le plan environnemental répondant à des normes plus exigeantes que la réglementation (HQE, label BEPOS Effnergie 2017, correspondant aux exigences E3C1 du référentiel E+C-) afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments.

Tous ces critères ont pour but de concevoir un quartier exemplaire en matière de développement durable.

III - PROGRAMME DES CONSTRUCTIONS

Les travaux de viabilisation des terrains d'Argento sont actuellement en cours. Le schéma ci-après montre le quartier en cours de labellisation.

Le quartier comporte 5 macrolots et 15 lots destinés à accueillir des habitations individuelles (voir le tableau ci-dessous) soit un nombre total de 222 logements. Des logements sociaux sont répartis sur l'ensemble

des résidences. La particularité du macrolot 1 est qu'il comportera des commerces au rez-de-chaussée et des appartements dont la plupart seront accessibles avec un dispositif de Bail Réel Solidaire, nouvelle façon d'accéder à la propriété pour les ménages les plus modestes depuis 2017.

	MACROLOT 1	MACROLOT 2	MACROLOT 3	MACROLOT 4	MACROLOT 5
TYPE D'HABITAT	Appartements et commerces	-	Appartements et logements intermédiaires	Appartements	Résidence Seniors
SUPERFICIE DES MACROLOTS (M ²)	3 185	881	4 889	4 199	4 011
NOMBRE D'APPARTEMENTS	37	0	56	52	62

Conclusion

L'écoquartier Négret-Argento est un projet d'aménagement qui intègre les enjeux et principes de la ville et des territoires durables. Afin d'obtenir le label Ecoquartier, qui est une démarche longue et complexe, un groupe de travail s'est constitué ; il est composé d'élus et de citoyens que nous remercions pour leur participation et leur implication dans ce projet d'envergure.

Christelle Kieny

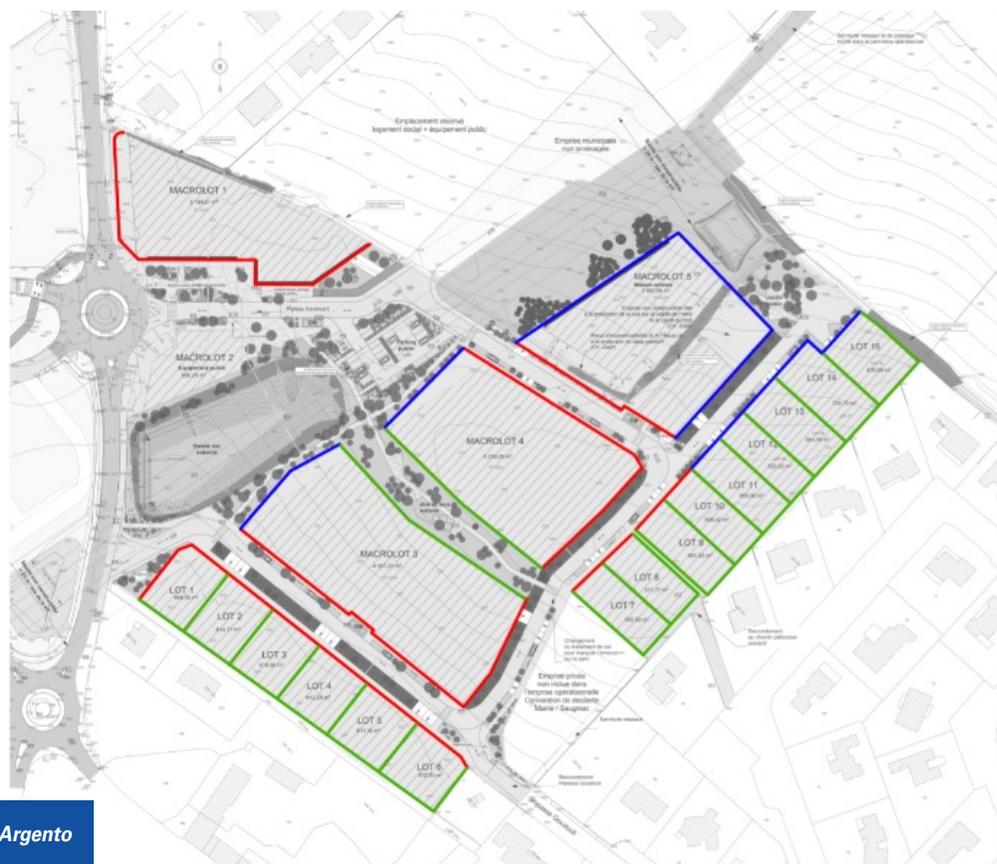


Schéma de l'écoquartier Négret – Argento



Commission Cohésion Sociale

Liberté, égalité, fraternité » sont les 3 valeurs républicaines qui guident le travail de la commission de la cohésion sociale sur toutes nos thématiques : le logement social, l'accompagnement des aînés, l'accès aux droits, la mixité sociale et intergénérationnelle, la lutte contre la fracture numérique, l'isolement et la précarité.

« Nos différences » nous réunissent !



Petite affluence mais grande réussite pour l'évènement « Nos différences : Parlons handicap » qui a eu lieu le 4 décembre dernier.

Cette 1^{re} édition a réuni quelques 80 visiteurs d'Auzeville et d'ailleurs désireux de rencontrer d'autres personnes concernées par le handicap. Nous étions prêts pour accueillir plus de monde mais c'est tout de même une grande satisfaction pour tous les partenaires, (agents de la commune, citoyens volontaires et élus) qui ont travaillé main dans la main avec les acteurs associatifs et institutionnels pour mener à bien cette première rencontre.

Nos objectifs : sensibiliser, informer et accompagner chacun selon ses attentes.

Les semaines précédant l'évènement, les enfants et adolescents des CLAEs, ALSH, CLAS et l'espace jeunes ont participé activement aux activités proposées par les animateurs responsables : initiation à la LSF, parcours en situation de handicap et réalisation de courts métrages par les adolescents ont donné lieu à des expériences remarquables.

Tout au long de l'après-midi, les visiteurs ont eu l'opportunité d'échanger avec de nombreux partenaires, tant sur l'accès aux savoirs et aux

droits (Apedys, le Rectorat d'Occitanie, Action Solidaire ARSEAA, l'UNAF, l'ANPEA), que sur celui du sport et des loisirs : Fédération de Toulouse Football Cécifoot, les associations Syndrôme d'Ehlers Dants, Cap Atout'Age, Solidarités Bouchons 31, Handisport, le Foyer Rural René Lavergne, les Amisplégiques, VitoSport et Loisirs, Ceci-Escime, le Rotary Club et l'atelier auzevillois de céramique en LSF.



Des tables rondes très instructives !



La première réunissait les acteurs institutionnels pour échanger autour de l'inclusion dans l'Éducation : elle a mis en lumière les progrès du secteur éducatif qui travaille en partenariat avec les familles ainsi que les attentes encore très fortes des parents.

La seconde a permis un partage d'expériences très enrichissant grâce à plusieurs témoignages d'habitants de notre territoire en situation de handicap et aux profils très variés.

Les maîtres mots qui s'en sont dégagés : détermination, équité et respect.



L'évènement a également pu accueillir des personnes sourdes signantes grâce à notre partenariat avec les étudiants en Langue des Signes Française du département D-TIM de l'université Jean Jaurès de Toulouse, qui ont assuré l'interprétariat.

Un bouquet final de rires et de larmes

En soirée, cette édition s'est clôturée avec la projection sous-titrée de la pièce de théâtre « Les hémiplegiques ne font pas les choses à moitié ! » jouée par les adhérents de l'association auzeilloise Les AmisPlegiques : une belle soirée riche en émotion, humour et partage !

Si vous souhaitez reprendre contact avec une des associations partenaires de cette 1^{re} édition, n'hésitez pas à joindre le CCAS. Convaincus que l'arme la plus efficace contre l'exclusion est celle de la rencontre, nous préparons d'ores et déjà la deuxième édition de « Nos différences » intitulée « Question de genres » prévue pour 2023.



Vous souhaitez participer à la conception de cet évènement ? Contactez le CCAS au 05 61 73 53 10 ou envoyez un courriel à l'adresse suivante : ccas.mairie@auzeville31.fr

Farida Vincent, VP du CCAS

*Sylvia Rennes,
adjointe à la Cohésion Sociale*



Commission Environnement



La vie a besoin de la nuit !
la nuit a besoin de nous.



Bientôt une année d'extinction de l'éclairage public à Auzeville !

Le 21 juin 2021, une démarche d'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h a été initiée sur notre commune. Si les économies associées sont loin d'être négligeables (environ 40 000 € sur une année pleine), c'est surtout le bénéfice pour notre santé et en faveur de la biodiversité qui ont motivé cette action. En avez-vous profité pour écouter les oiseaux et observer les étoiles ?

Nous nous étions engagés à recueillir votre retour d'expérience. Un questionnaire sera donc diffusé début juin.

Que vous soyez conquis ou critique, enthousiaste ou sceptique, votre avis compte dans le devenir de cette démarche !



70 hectares de terres agricoles en mouvement

Une opportunité d'œuvrer pour la transition agro-alimentaire !



En septembre dernier, la commune a été informée de la mise en vente par son propriétaire de 70 ha de surfaces agricoles situées sur le haut du village. Ces parcelles étaient exploitées jusque-là de manière conventionnelle, avec alternance de tournesol et de blé dur. Conscients du potentiel de ces terres compte-tenu de la localisation et de la surface, la municipalité a souhaité s'impliquer dans leur devenir afin de favoriser leur orientation vers une agriculture durable, locale et innovante.

L'urgence de s'accorder du temps

La vente de terres agricoles est strictement encadrée par la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) qui, selon des critères définis, fait le choix des futurs exploitants. Bien que ces parcelles étaient particulièrement convoitées, notamment par des céréaliers, nous avons réussi à obtenir, avec l'aide du Sicoval, la suspension de ces attributions, via un système de portage financier. Nous disposons désormais du temps nécessaire (de un à cinq ans) pour construire un projet global, cohérent avec le PAT (Plan Alimentaire Territorial) du Sicoval et ainsi orienter et accompagner la reconversion de ces terrains.

Un partenariat engagé avec l'École Nationale Supérieure d'Agronomie de Toulouse (ENSAT)

Il était tout d'abord indispensable de s'interroger sur la qualité de ces terres et les possibilités de cultures qu'elles pouvaient accueillir. Un des objectifs de notre mandature est de rapprocher la commune du pôle d'excellence qu'elle héberge à savoir l'ENSAT, l'INRAE (Institut National de



Expression des Groupes

Auzeville en transition

L'évolution de la restauration scolaire d'une part, la mise en vente de 70 ha de terres agricoles situées dans notre commune d'autre part, pourraient structurer un vaste projet partenarial : Auzevillois, personnel communal, élus de la majorité et de l'opposition, personnes-ressources, Sicoval, SAFER, ENSAT. De quoi s'agit-il ? Il s'agit de saisir l'opportunité qui nous est donnée de conduire une large réflexion sur la qualité alimentaire : quelle alimentation souhaitons-nous pour nos enfants et pour nous-mêmes ? Nous avons conscience désormais que nous devons changer nos modes de

consommation et de production. Nous savons aussi que les circuits courts sont des gages de qualité, d'économie, de création d'emplois, et nous disposons de 70 ha de terres agricoles à valoriser. Nous voulons que la commune joue un rôle essentiel dans la conduite de cette réflexion. Si la volonté politique est là, nous, élus de l'opposition, nous serons de la partie. Nous voulons faire pousser nos légumes pour alimenter nos cantines et les Auzevillois. Permettre à des jeunes agriculteurs de s'installer sur notre commune, de les accueillir, de les épauler. Pourquoi pas un artisan boulanger, ou tout autre projet qui irait dans le sens d'une production de proximité. La restauration sco-

laire y gagnerait en qualité. Mais l'aboutissement d'un tel projet se situe à moyen terme. Pour l'heure, dans un contexte financier difficile, l'organisation de la restauration scolaire doit évoluer. Pour nous l'externalisation via le SIVURS ou autre est exclue. Les repas doivent être préparés sur place. Nous soutiendrons l'aménagement d'une cuisine centrale pour les deux écoles.

Groupe d'opposition



Recherche Agronomique), le LEGTA (Lycée d'Enseignement Général et Technologique d'Auzeville) et l'ENSFEA (École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole).

Début janvier, des élus ont organisé une rencontre avec le Directeur de l'ENSAT, Monsieur Laffaille, et la Secrétaire Générale, Madame Boyat, pour leur demander comment l'Ecole pourrait nous aider dans l'évaluation du potentiel de ces

terres. Notre initiative a été accueillie très favorablement et trois étudiants, Clémence Sergeant, Thomas Coquelin et Jules Guironnet, ont souhaité contribuer à cette étude.

Deux contrats ont donc été signés entre la commune et l'ENSAT : l'un pour réaliser 50 carottages sur les parcelles concernées (voir photo des étudiants et photo des 50 spots de prélèvement) et l'autre pour accueillir un stage de 5 mois porté par Clémence Sergeant. Son objectif est d'une part d'analyser et interpréter les carottages précédemment réalisés (voir photo des prélèvements en cours de séchage) et d'autre part de concevoir une cartographie des parcelles et de leur potentiel agronomique.

A la fin du stage, la commune d'Auzeville disposera donc d'un dossier complet qui nous permettra de lancer des appels à projets et guidera le choix des futurs exploitants.

Des objectifs ambitieux

En parallèle, un groupe de travail composé de techniciens et d'élus de la Commune et du Sicoval a été constitué pour définir les objectifs de ce projet global. La vocation agricole et alimentaire de ces terres est bien entendu préservée et valorisée, en y intégrant des pratiques et des infrastructures agroécologiques. Des zones de renaturation et de protection de la biodiversité pourront être créées, des haies seront replantées et des sentiers réhabilités.

L'enjeu de ce projet est également de répondre aux objectifs du PAT, avec d'une part la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation au sein même des communes et d'autre part le développement des circuits-courts. Ce projet s'inscrit dans un véritable engagement pour une politique publique autour de l'alimentation saine, locale, de qualité, pour toutes et tous.

La suite du projet dans la prochaine LDA !

Claire Maylié



Auzeville 3D

Un de nos engagements de campagne en mars 2020 était de retisser des liens avec les institutions dont nous dépendons, le SICOVAL en particulier, et de s'appuyer sur les pôles d'excellence situés sur notre commune que sont l'ENSAT (École Nationale Supérieure d'Agronomie de Toulouse), l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) et le LEGTA (Lycée d'Enseignement Général et Technologique d'Auzeville). Pour ce qui concerne le SICOVAL, son président Jacques Oberti a accordé sa confiance à notre édile, Dominique Lagarde, en lui confiant

la vice-présidence du Patrimoine, des Travaux et des Voiries. Auzeville-Tolosane, quatrième commune en nombre d'habitants, reprenait ainsi sa place au sein de la Communauté de Communes. Par ailleurs, les élus se sont positionnés à leur niveau dans plusieurs Groupes Opérationnels du SICOVAL (il y en a 28) pour contribuer à leurs réflexions stratégiques.

Concernant les pôles d'excellence, des rencontres avec la direction de l'ENSAT ont débouché sur un stage de 5 mois pour une étudiante (convention ENSAT-Mairie d'Auzeville) et nous espérons pouvoir renouveler prochainement ce type de partenariat. Nous avons également le plaisir d'accueillir des jeunes étudiants au sein

de certaines commissions et avons des liens réguliers avec GreenSat, association très active des étudiants de l'ENSAT.

Des échanges ont également eu lieu avec le Proviseur du LEGTA pour bénéficier de leur savoir-faire dans la formation des futurs utilisateurs des jardins familiaux que nous souhaitons mettre en place avant la fin de la mandature. Nous devons maintenant initier une rencontre avec la direction de l'INRAE pour mener une réflexion au sujet de l'agroécologie et sa mise en application sur notre commune.

Groupe majoritaire



L'église Saint-Séverin, enfin de bonnes nouvelles !

Après tant de semaines, de mois, voire d'années, nous arrivons au bout du tunnel.

Il aura fallu attendre près de deux années de tractations et d'échanges divers pour que notre requête auprès des assurances pour classer notre commune « en catastrophe naturelle pour l'année 2017 consécutive aux mouvements de terrains » soit acceptée. Ainsi, le jeudi 30 juillet 2020, une visite de l'église a été effectuée par une entreprise spécialisée dans les travaux touchant les monuments historiques et missionnée par l'expert représentant notre assurance, afin d'étudier et de lister les travaux à prévoir pour notre église.

A l'occasion de cette visite, il a été précisé que des travaux annexes devraient également être entrepris, tels que :

- Piquer les pieds de mur intérieurs habillés par un enduit ciment qui bloque la respiration des maçonneries,
- Déboucher les ventilations en façade (briques ajourées visibles en pied de la façade sud, côté cimetière) de façon à améliorer la ventilation à l'intérieur de l'église,
- Vérifier la stabilité des voûtes en envisageant dès à présent de purger les parties non adhérentes et la reprise de la sous-face en plâtre avec, in fine, une remise en peinture.



Nous avons souhaité rediscuter de ce dossier avec l'expert pour revoir l'étendue des travaux et surtout évoquer leur prise en charge par notre assurance. Suite à cette demande, une contre-visite a donc eu lieu le 7 septembre 2020.

Sans réponse des différentes parties, nous avons sollicité l'expert en octobre 2020 afin de connaître ses conclusions. Celui-ci nous a confirmé qu'il était nécessaire d'effectuer des investigations complémentaires liées à une reprise en sous-œuvre des fondations du contrefort nord-est par une société spécialisée.

En janvier 2021, en l'absence de nouvelles de leur part, nous avons relancé le cabinet d'expertise en leur demandant de bien vouloir nous faire

un compte rendu des derniers éléments de diagnostic et des dates prévisionnelles d'intervention. Étant à l'époque en période de préparation budgétaire, nous avons effectivement besoin de savoir à quelle échéance seraient prévus les travaux, de façon à anticiper les finitions restant à notre charge.

Le seul retour, reçu le 25 janvier 2021, du cabinet d'expertise était qu'ils avaient adressé leur rapport d'expertise définitif le 16 novembre 2020 à notre assurance.

La crise du Covid étant passée par là, près de 7 mois après et suite à de multiples relances, nous avons enfin reçu un courrier nous annonçant que les dommages examinés, traduisant un mouvement de tassement de l'assise par dessiccation des sols, étaient bien garantis et seraient, pour ce qui concerne les aspects structurels, pris en charge.

Depuis nous avons reçu les fonds associés à cette prise en charge et avons inscrit ces travaux au budget, afin de les programmer pour l'année 2022. Les travaux dits « d'embellissement » restent par contre à la charge de la commune et nous avons sollicité des subventions auprès du Conseil Départemental et allons également lancer une souscription auprès des habitants et, plus généralement, auprès de toutes les personnes qui souhaiteraient aider la commune d'Auzeville-Tolosane à remettre en état son patrimoine communal.

Guillaume Debeaurain



Le CST se jette à l'eau



Présence lors de grandes manifestations sportives

Le Club de Sauveteur Toulousain, hébergé à Auzeville, est né de la passion de professionnels pour pallier le besoin de sauveteurs secouristes sur les baignades en mer, en piscines, et plans d'eau. Interview de Jean-Claude Imbert, président :

Présentez-nous le club :

« Le club a été créé par une équipe de maîtres-nageurs d'horizons différents : police, pompiers, municipaux, saisonniers. Il a vu le jour en 1984 suite aux besoins de sauveteurs/secouristes qu'il fallait former.

Au fil des années nous avons évolué afin de répondre à d'autres demandes en rapport avec nos connaissances comme la mise en place d'un pôle de secouristes formés par nos soins pour les postes de secours, ou la demande de sportifs pour participer à des compétitions de sauvetage sportif sous l'égide de notre fédération : Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme.

Nos objectifs : faire vivre ce club, le faire grandir et évoluer avec les contraintes sociétales et afin de répondre au plus grand nombre dans un esprit d'entraide et de bienveillance. »

Vous en êtes le président, pourquoi avoir pris cet engagement ?

« Je suis président du club depuis les dernières élections qui ont eu lieu en octobre 2020. Membre actif depuis la création du club et nouveau retraité, je me suis engagé pour essayer de mettre en place certaines idées que j'avais, dans un respect fédéral et un esprit rassembleur. Depuis ma tendre enfance j'évo-

lue dans le milieu associatif : nageur en club puis entraîneur pour finir en éducateur sportif. J'ai participé à des formations de maîtres-nageurs sauveteurs ainsi qu'à des jurys pour l'obtention de

diplômes aquatiques.

Je ne me voyais pas tourner le dos à tout ce qui avait coulé dans mes veines depuis tant d'années. »

Quelles sont vos actions à venir ?

« En prévision de la saison estivale 2022, le club a pour objectif de maintenir les acquis des maîtres-nageurs, des surveillants sauveteurs et des surveillants de baignade, qui interviendront dans les piscines, au bord des lacs et sur les côtes littorales. Au travers des formations continues, nous répondons aux attentes et besoins des stagiaires, mais plus encore, nous leur proposons des mises en situation professionnelles afin de répondre au mieux aux diverses problématiques de terrain.

Nous formons bien évidemment en formation initiale de futurs MN, BNSSA et BSB, afin d'assurer « la relève ».

Au sujet des postes de secours, nous tenons à jour nos équipes d'intervenants, et notre véhicule, afin de répondre au mieux à la demande des établissements scolaires, des mairies, des associations sportives/culturelles/récréatives et à des entreprises privées.

Concernant le volet sauvetage sportif, nous avons encore cette année le vœu « pieux » d'initier nos sauveteur(se)s aux risques du milieu aquatique, et plus largement aux problématiques que présentent nos rivages français. Et pour finir, plus largement, le Club de Sauveteur Toulousain s'inscrit dans une démarche de prévention des violences sexuelles. Tous nos encadrants professionnels et bénévoles se soumettent au contrôle de l'honorabilité, et ont ou vont recevoir une sensibilisation aux comportements déviants en la matière, et une procédure de signalement (avec cellule d'écoute) à suivre scrupuleusement. Prévenir,

agir (tolérance zéro) et ancrer cette démarche dans la durée, sont les maîtres mots de notre politique pour ces prochaines années. »

Quel partenariat souhaitez-vous avec la mairie ?

« Il faut que ce soit du gagnant/gagnant : nous pouvons amener notre expertise et diffuser notre savoir en secourisme, animer des ateliers secourisme à différents niveaux (écoles, associations, employés municipaux) suivant les besoins de la municipalité ; la mairie nous amenant une aide logistique et financière le cas échéant sur des demandes précises que pourrait nous commander l'équipe municipale pour des situations exceptionnelles ou autres. »

Quel autre message aimeriez-vous faire passer ?

« Le Fédération Française de Sauveteur et de Secourisme est une fédération reconnue d'utilité publique et entre dans les forces d'aide à la personne dans des situations graves. Durant la pandémie nous avons participé à notre niveau et avec nos maigres moyens, au bien-être de personnes (livraison de repas aux personnes confinées) et prêt de secouristes pour le "vaccinodrome" et le drive pour les tests PCR. Pour le bien de toutes et tous, ne relâchons pas notre attention, respectons scrupuleusement les gestes barrières, et faisons-nous tester en cas de doute... »



Formation aux premiers secours



Livraison de repas aux personnes confinées



Dans la peau d'un ENSATien aux Occitanies

Vendredi 18 mars, 21h10 au bar L'Atelier :

Nos premiers amis montpelliérains arrivent à Auzeville. On se retrouve, discute, s'amuse autour d'une bière et d'une partie de babyfoot endiablée avec le propriétaire des lieux. L'ambiance est à la fête : nous sommes tous excités par nos retrouvailles et le weekend exceptionnel qui nous attend...

Samedi 19 mars, 8h04 :

Le réveil est dur. Les verres de la veille compliquent la sortie du lit, mais nos efforts en valent la peine : nous devons rejoindre nos amis sur l'île du Ramier pour disputer les Occitanies 2022. Il est enfin là, le tournoi sportif entre écoles d'agronomie sudistes dont nous parlent les plus anciens avec ferveur depuis 1 an et demi maintenant, qui s'est vu annulé à deux reprises, victime de la crise sanitaire... Symbole du nouveau départ de la vie étudiante, nous nous devons d'y participer, et d'enfin goûter à son ambiance indescriptible.

10h09 :

Nous y voilà. Nos amis bordelais et montpelliérains venus en bus sont arrivés depuis plusieurs heures déjà et nous attendent pour disputer les premières épreuves sportives. Au programme du jour : ultimate, basket, hand et rugby. Un programme dense, mais tout le monde s'y est préparé. Les supporters sont là, et leurs accessoires pour se faire entendre aussi nombreux qu'originaux. Chacun porte avec fierté son école et ses couleurs. Les étudiants auzevillois se distinguent avec leurs accoutrements rouges et noirs, à la toulousaine. Certains y rajoutent même de la peinture, des fourrures ou des capes, comme pour marquer leur territoire.

22h17 :

4 heures que la journée sportive est maintenant terminée. Les 400 participants des 3 écoles ont pu s'affronter toute la journée au cours des nombreuses rencontres organisées. Nous sommes tous bien épuisés par la courte nuit de la veille et les activités du jour, mais il est maintenant temps



de commencer la soirée. Le rendez-vous est donné au city-stade proche de la résidence Pont de Bois. Un repas frugal nous y est servi, puis nous voilà embarqués dans une navette : direction le foyer rural. Là-bas, nous y retrouverons tous nos amis et une retransmission du match France-Angleterre que nous attendons tous.

04h13 :

La soirée se termine. Les dernières navettes ramènent les plus coriaces au campement. Il est alors temps d'aller se coucher, dans sa tente pour les bordelais et montpelliérains, dans son lit pour les toulousains. La journée de demain est aussi intense que celle qui vient de se terminer...

Dimanche 20 mars, 9h58 :

Les premiers sportifs toulousains arrivent sur place. Il est l'heure de l'ultime répétition pour le show le plus attendu du weekend : les chorées Pompoms. S'enchaînent ensuite toutes les épreuves de la journée - basket, hand, athlétisme, foot et rugby - avec la même intensité que la veille, à l'exception des premières rencontres de la journée, victimes de la courte nuit des participants.

16h37 :

L'heure du show Pompoms est arrivée. Les juges, deux membres d'un club de cheerleading local, sont là pour départager les représentations des 3 écoles. L'équipe toulousaine s'illustre à l'exercice, et permet à l'ENSAT de culminer en tête du classement des victoires sur le weekend.

18h22 :

Les bus s'éloignent, emportant avec eux nos amis bordelais et montpelliérains. Le weekend est une réussite. Tout le monde rentre chez soi le sourire aux lèvres et la tête pleine de souvenirs. Nous n'attendons plus qu'une chose : nos retrouvailles lors du tournoi Inter-Agro à Bordeaux en mai. Seulement cette fois-ci, ce seront toutes les écoles d'agronomie de France qui feront le déplacement...

Adrien Knobloch



Sicoval

Communauté
d'agglomération

du Sud-Est
Toulousain

« L'intercommunalité est, aujourd'hui, une réalité puissante et incontournable du processus de décentralisation et de territorialisation des politiques publiques.

Elle porte une part croissante de l'investissement public et des grands projets, au-delà de ses compétences qui couvrent trois domaines majeurs : le développement économique, l'aménagement de l'espace (logements, transports, mobilités, voiries) en y ajoutant l'environnement, l'eau et les services à la personne.

Dans ce cadre, l'intercommunalité doit apporter une véritable complémentarité aux communes, cellules de base de la démocratie locale.

Il est, par conséquent, fondamental de s'assurer du bon fonctionnement de notre intercommunalité et de l'équilibre de sa gouvernance, tout en s'efforçant de préserver une subsidiarité.

Opposer communes et intercommunalité n'a donc aucun sens car l'ancrage intercommunautaire est une obligation structurelle qui est pilotée par les élus issus des conseils municipaux.

Il est donc important, pour les membres constitutifs de cette assemblée de s'accorder sur le contenu du périmètre de ce que l'on qualifie « d'intérêt communautaire » afin de préserver les valeurs d'équité et de solidarité qui doivent prévaloir à l'exercice de la gouvernance.

Notre EPCI, le Sicoval, doit être, dans cette vision, reconnu comme fédérateur majeur dans la gestion publique locale et l'organisation de nos territoires proches. »

Dominique Lagarde

Si COVAL... nous était conté

Si le sigle du Sicoval est bien connu de tous les habitants d'Auzeville, ses attributions ne le sont pas toujours et pour mieux comprendre le fonctionnement actuel, ses projets et ses orientations, il est bon d'en rappeler l'historique et les valeurs qui sous-tendent son organisation.

Historique et situation actuelle

En 3 dates

- 1975** > Création du « **Syndicat Intercommunal pour l'aménagement et le développement des COteaux et de la VALlée de l'Hers** » dénommé Sicoval.
- 1992** > Le Syndicat devient **Communauté de Communes** et conserve le nom de Sicoval. Il regroupe 33 communes.
- 2001** > Le Sicoval devient **Communauté d'Agglomération**.

Tout commence dans les années 70. La naissance du Sicoval relève de la volonté de 6 communes du Sud-est toulousain dont celle d'Auzeville de s'associer pour porter un projet commun innovant sur l'ensemble de leur territoire.

Le Sicoval a ainsi joué un rôle de pilote dans l'histoire de l'intercommunalité.

**Intercommunalité : regroupement de plusieurs communes pour définir et mettre en œuvre des projets et mutualiser les ressources à l'échelle de tout leur territoire.*

Le développement économique a constitué d'emblée un axe majeur du projet du Sicoval. Le territoire bénéficiant d'un **environnement scientifique, universitaire et économique** exceptionnel dans la région disposait ainsi d'un atout majeur pour l'innovation économique et technologique.

Le projet du Sicoval comportait un 2^e axe essentiel : la préservation de 60 % de la surface du territoire des communes de toute forme d'urbanisation.

Mais ce développement économique ne devait pas se faire de manière anarchique en laissant aux communes toute latitude pour créer leurs propres zones d'activités et en se faisant concurrence pour attirer les entreprises.

En conséquence, le choix d'un site majeur a été fait : c'est celui où se trouve aujourd'hui l'Innopole (appelé maintenant Enova) sur la commune de Labège et tous les moyens ont été mis en œuvre pour le développer.

En contrepartie il s'agissait de répartir entre toutes les communes les ressources fiscales issues de ce développement économique qui ont été constituées au départ par la Taxe Professionnelle créée en 1975. Cela donnera lieu à un pacte financier et fiscal entre les communes. C'est donc bien sur la base de la **solidarité** et de l'**innovation** que démarra l'aventure du Sicoval.

L'Etat a accompagné ces nouvelles organisations communales à travers deux lois :

**La loi du 6 février 1992, dite loi ATR (Administration du Territoire de la République), qui crée notamment les communautés de communes et les communautés de villes ;*

**La loi du 12 juillet 1999, dite loi Chevènement, tendant au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale.*

C'est ainsi qu'avec l'arrivée de 28 nouvelles communes en 1990 et le départ de St-Orens le Sicoval devient Communauté de Communes en 1992 avec 33 communes tout en conservant son nom puis Communauté de Villes en 1996 avec l'arrivée de Ramonville et enfin Communauté d'Agglomération en 2001 car formant un ensemble de plus de 50 000 habitants.

Le Sicoval en 3 chiffres

36 communes
80 357 habitants
250 km² de superficie

36 COMMUNES



Un peu d'histoire :

1975 : les 6 communes fondatrices sont : Auzeville-Tolosane, Auzielle, Castanet-Tolosan, Escalquens, Labège et Saint-Orens de Gameville.

1990 : 28 nouvelles communes des cantons de Castanet-Tolosan et de Montgiscard adhèrent au Sicoval : Aureville, Auzielle, Ayguesvives, Baziège, Belberaud, Belbèze, Clermont-le-Fort, Corronsac, Deyme, Donneville, Espanès, Fourquevaux, Issus, Labastide-Beauvoir, Lacroix-Falgarde, Les Varennes, Mervilla, Montbrun-Lauragais, Montgiscard, Montlaur, Noueilles, Odars, Pechabou, Pompertuzat, Pouze, Rebigue, Vieille-Toulouse, Vigoulet-Auzil,

1993 : adoption de la charte d'aménagement par laquelle les communes s'engagent notamment à protéger de l'urbanisation 13 000 hectares (soit près de 60 %) de leur territoire pour préserver la qualité de vie de leurs habitants. La charte d'aménagement a été, de fait, le précurseur du Schéma de Cohérence Territoriale (le fameux SCOT).

1996 : Ramonville Saint-Agne rejoint le Sicoval.

2002 : le Sicoval intègre une trente-cinquième commune, Goyrans. Une trente-sixième, Lauzerville, rejoint la Communauté au 1^{er} janvier 2003. Et entre temps St-Orens a rejoint le Grand Toulouse.

Le Sicoval comporte 2 villes de plus de 10 000 habitants (Ramonville Saint-Agne et Castanet-Tolosan). Auzeville avec ses 4 080 habitants est la 4^e derrière Escalquens et juste devant Labège. Notons que 31 communes ont moins de 3 500 habitants et 5 communes représentent 54,5 % des 79 500 habitants de l'agglomération sur une superficie de 250 Km².

Le fonctionnement du Sicoval en 3 chiffres

23 membres du bureau
67 conseillers communautaires
16 commissions



Le Conseil Communautaire ou Conseil de Communauté est l'assemblée délibérante de la communauté d'agglomération. Il règle les affaires et vote le budget communautaire.

Le Conseil de Communauté est composé de conseillers communautaires qui sont des conseillers municipaux des communes membres élus en même temps que les conseillers municipaux.



Les 3 conseillers communautaires d'Auzeville sont Dominique LAGARDE, Alice MELLAC et Jean-Luc DIEUDONNÉ.

Les décisions du Conseil de Communauté sont préparées, puis suivies, dans le cadre d'un travail en commissions mené par les élus du Sicoval. Les commissions (16 au total), ouvertes à l'ensemble des conseillers municipaux des 36 communes, ont un rôle de réflexion et de proposition, dans le cadre des compétences dévolues à la Communauté d'Agglomération. Les commissions thématiques correspondent chacune à un grand domaine d'action du Sicoval. Les commissions réglementaires préparent les décisions définies dans le cadre de la loi. Le rythme des réunions est au moins mensuel.

Les missions du Sicoval en 3 points

Les compétences obligatoires
Les compétences optionnelles
Les compétences spécifiques



Parmi les missions du Sicoval, certaines sont obligatoires, conformément aux dispositions statutaires de la communauté d'agglomération, d'autres sont optionnelles et d'autres plus spécifiques selon le contexte.

À partir du moment où les compétences sont transférées à la communauté, les communes ne peuvent plus les exercer, sauf en matière de logement social.

Au titre des compétences obligatoires

- **Développement économique** incluant notamment la création, l'aménagement, la gestion et l'entretien de zones d'activités industrielle, commerciale, artisanale, tertiaire ;
- **Aménagement de l'espace communautaire** : schéma de cohérence territoriale (SCoT) ; organisation des transports et déplacements ;
- **Équilibre social de l'habitat sur le territoire** : Programme Local de l'Habitat (PLH) ;
- **Politique de la Ville** : dispositifs contractuels de développement urbain, d'insertion économique et sociale et de prévention de la délinquance d'intérêt communautaire ;
- **Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil** pour les gens du voyage ;
- **Collecte, traitement et valorisation des déchets** des ménages et déchets assimilés ;
- **Eau** ;

- **Assainissement des eaux usées** ;
- **Gestion des eaux pluviales urbaines**.

Au titre des compétences optionnelles

- Création ou aménagement et entretien de voirie et de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, les nuisances sonores ; soutien aux actions de maîtrise de l'énergie ;
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels, sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire ;
- Action sociale d'intérêt communautaire.

Au titre des autres compétences

- Les services aux communes : instruction des documents d'urbanisme, imprimerie, prêts de matériel, SIG ;
- Chemins de randonnée ;
- Accompagnement à l'emploi ;
- Programme rivières : entretien des cours d'eau communautaires.

Le choix de ces compétences est arrêté par décision des conseils municipaux des communes intéressées dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création.

Le Sicoval a choisi de communiquer sur les compétences qui lui sont attribuées (obligatoires et optionnelles) selon 5 axes. Pour avoir une idée des priorités et de la ventilation des dépenses liées à ces compétences les résultats de l'année 2020 sont les suivants (en pourcentage des dépenses effectuées) :

- 1) **Politiques sociales** (soutien à l'autonomie, cohésion sociale, petite enfance, jeunesse, centres de loisirs) : 27,2 %
- 2) **Travaux voiries, eau et assainissement** : 26,6 %
- 3) **Politiques environnementales** (transports, déchets, déplacement, transition écologique) : 12,4 %
- 4) **Environ 25 % pour les ressources et pilotage** (dépenses, financières, RH, numérique, dont 10 % reversés aux communes pour équilibre selon le pacte financier et fiscal ;
- 5) **Développement territorial** (aménagement du territoire, développement économique) : 9,7 %

L'activité du Sicoval en 3 chiffres (2020)

119,7 M € de recettes
 117 M € de dépenses
 1 200 employés environ





Concernant le budget (les recettes), près de la moitié provient de la fiscalité (entreprises et particuliers) et 15,6 % vient de subventions. Concernant les dépenses, elles se répartissent en dépenses de fonctionnement à hauteur de 81,52 % incluant les salaires des 1 200 employés, les investissements 11,75 % et le remboursement des emprunts 6,72 %

Et pour finir sur une note bucolique :

Le Sicoval et la qualité de vie en 3 chiffres

66 % des terres préservées contre l'urbanisation

300 km de chemins et randonnées

57 km de pistes cyclables



L'Agglo est constituée de deux communes de plus de 10 000 habitants (Ramonville Saint-Agne et Castanet-Tolosan) mais aussi de villages comptant à peine une centaine d'habitants. Ce patrimoine riche de diversités est protégé durablement par une Charte d'aménagement qui réserve 66 % du territoire aux espaces agricoles et naturels, 21 %

au développement urbain et économique et 13 % du territoire aux générations futures.

Pour info, Auzeville c'est 6,66 km², 4088 habitants soit une densité de 619 ha/km². Tous les chemins de randonnées sont disponibles et consultables en Mairie.

En conclusion si le Sicoval a joué un rôle de pionnier « en apportant le modèle de technopôle pour valoriser un processus d'accumulation scientifique et technique dont certains éléments remontent au début du siècle » selon l'article de François Dupas « Produire la ville en périphérie urbaine : Cas du Sicoval », le Sicoval est passé depuis quelques années de l'aménagement d'une zone d'activités économiques à celui de tout un territoire. Il s'agit de contrôler le processus de rurbanisation pour préserver l'espace rural indispensable aux agriculteurs et plus que jamais recherché par les néo ruraux. C'est un nouvel équilibre à trouver, un équilibre entre ville et campagne. Il ne s'agit pas de construire une ville à la campagne mais d'apporter à la ville traditionnelle revalorisée un complément original.

ANNEXE ; texte réglementaire sur les compétences dévolues aux communautés d'agglomération

Compétences obligatoires :

La communauté d'agglomération exerce de plein droit en lieu et place des communes membres les compétences suivantes :

1 - En matière de **développement économique** : actions de développement économique, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme ;

2 - En matière de **d'aménagement de l'espace communautaire** : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;

3 - En matière de **d'équilibre social de l'habitat** : programme local de l'habitat ; politique du logement d'intérêt communautaire ; actions et

aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ; action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire ;

4 - En matière de **politique de la ville** : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville ;

5 - Gestion des **milieux aquatiques et prévention des inondations** ;

6 - En matière de **d'accueil des gens du voyage** : création, aménagement, entretien et gestion

des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs ;

7 - **Collecte et traitement des déchets** des ménages et déchets assimilés ;

8 - **Eau** ;

9 - **Assainissement des eaux usées** ;

10 - Gestion des **eaux pluviales urbaines**.

Compétences non obligatoirement transférées :

La communauté d'agglomération peut par ailleurs exercer en lieu et place des communes les compétences relevant des groupes suivants :

1 - Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ;

Lorsque la communauté d'agglomération exerce la compétence « création ou aménagement et entretien de voirie communautaire »



et que son territoire est couvert par un plan de déplacements urbains, la circulation d'un service de transport collectif en site propre entraîne l'intérêt communautaire des voies publiques supportant cette circulation et des trottoirs adjacents à ces voies ;

2 - En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;

3 - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;

4 - Action sociale d'intérêt communautaire ;

5 - Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes.

Le choix de ces compétences est arrêté par

décision des conseils municipaux des communes intéressées dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création.

Attention : Lorsque l'exercice des compétences mentionnées ci-dessus, est subordonné à la reconnaissance de leur intérêt communautaire, cet intérêt est déterminé par le conseil de la communauté d'agglomération à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés. Il est défini au plus tard deux ans après l'entrée en vigueur de l'arrêté prononçant le transfert de compétence. A défaut, la communauté d'agglomération exerce l'intégralité de la compétence transférée.

Par convention passée avec le département, une communauté d'agglomération peut exercer pour le département tout ou partie des compétences qui, dans le domaine de l'ac-

tion sociale, sont attribuées au département. La convention précise l'étendue et les conditions financières de la délégation ainsi que les conditions dans lesquelles les services départementaux correspondants sont mis à la disposition de la communauté d'agglomération.

Par convention passée avec le département, une communauté d'agglomération dont le plan de déplacements urbains comprend un service de transport collectif en site propre empruntant des voiries départementales ou prévoit sa réalisation peut, dans le ressort territorial de l'autorité organisatrice de la mobilité, exercer en lieu et place du département tout ou partie des compétences qui, dans le domaine de la voirie, sont attribuées au département.

Juliette Helson

Pour un juste Pacte Financier et Fiscal et un plus équitable partage intercommunal des recettes fiscales économiques

Le Sicoval, créé en 1975, a été très rapidement porteur d'un projet pour l'ensemble de son territoire constitué par celui des communes qu'il rassemble.

Le développement économique était une composante majeure de son projet avec un point essentiel : la création d'un parc d'activités économiques sur une commune. C'est la commune de Labège qui sera choisie pour accueillir ce parc d'activités économiques appelé à l'origine, l'Innopole (aujourd'hui Enova).

Pourquoi pas ? Mais à la condition que les recettes fiscales issues de ce parc d'activités économiques réalisé et financé par le Sicoval aillent en partie au Sicoval ou bien soient partagées entre toutes les communes équitablement.

Deux ressources fiscales sont issues des entreprises :

- 1) La Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) qui existe depuis la création du Sicoval.
- 2) La Taxe Professionnelle (TP). Supprimée en 2010 elle est remplacée par la Contribution Economique Territoriale (CET) constituée de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises).

Or, jusqu'à maintenant seul le partage de la Taxe Professionnelle et de la Contribution Economique Territoriale qui lui a succédé était réalisé. La répartition de ces ressources fiscales est un des objets essentiels d'un Pacte Financier et Fiscal (PFF) entre le Sicoval et ses communes, dont certaines modalités sont fixées par la loi.

Les principales dispositions du Pacte Financier et Fiscal actuel date des années 2010. Depuis de nombreuses années des propositions ont été émises sur un partage de la Taxe sur le Foncier Economique qui, comme le montre le tableau ci-dessous, ne l'est pas du tout et crée une situation d'injustice.



Répartition de la Taxe sur le Foncier Bâti Economique en 2018

(il n'y a pas eu d'évolution significative depuis).

Commune	Montant perçu par la commune en euros	Nombre d'habitants	Montant perçu par habitant en euros
Labège	3 789 804	4 117	921
Ramonville	1 579 683	14 145	112

Toutes les autres communes ont moins de 90 € par habitant.

La commune d'Auzeville a 38 € par habitant.

La commune de Labège reçoit un montant de TFB égal à lui seul au montant total de TFB reçu par les 35 autres communes du Sicoval qui représentent 75 000 habitants

La construction de la 3^e ligne de métro et la connexion de la ligne B à la 3^e ligne de métro étaient l'occasion de modifier cette situation. Cette occasion a été saisie.

En effet, le Sicoval a commencé à apporter une contribution au financement du métro qui s'élèvera cette année à 2 M€. Elle augmentera progressivement pour atteindre en 2030 7,7 M€. Cette contribution se poursuivra à cette hauteur au moins jusqu'en 2040 mais vraisemblablement au-delà.

Les communes de Labège et de Ramonville ont accepté de contribuer à ce financement à travers la TFB économique. Pour Labège sa contribution sera la totalité de la croissance apportée par toutes les nouvelles implantations d'entreprises sur Enova. Pour Ramonville ce sera la totalité de la TFB apportée par l'extension du parc du Canal. Cet apport de TFB commencera à partir du moment où sera posée la 1^{re} pierre sur le territoire du Sicoval c'est à dire à partir de mai prochain.

François-Régis Valette



Glossaire :

*PFF : Pacte Financier et Fiscal

*TP : Taxe Professionnelle

*TFB : Taxe sur le Foncier Bâti

*CET : Contribution Economique Territoriale

*CVAE : Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

*CFE : Contribution Foncière des Entreprises

*AC : Attribution de Compensation

*DSC : Dotation de Solidarité Communautaire

Les présidents du Sicoval

1975 - septembre 1999 > **Claude DUCERT** (maire de Labège)

25 octobre 1999 - 18 avril 2014 > **François-Régis VALETTE**
(maire d'Auzeville-Tolosane)

18 avril 2014 - 29 juin 2015 > **Claude DUCERT** (maire de Labège)

Depuis le 29 juin 2015 > **Jacques OBERTI** (maire d'Ayguës)





Rien ne se perd, tout se répare

Ce jeudi 24 mars s'est déroulée l'inauguration de la Recyclerie à l'École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse (ENSAT). Après un an de travail, le projet éco-responsable voit enfin le jour.

Pour cette occasion, le directeur adjoint de l'ENSAT Benoît van der Rest était présent auprès des étudiant.es de deuxième année initiateur.trices du projet dont Thomas, Océane, Fregan et Marguerite. Le flambeau a été repris par les étudiant.es de première année : la Recyclerie est à présent présidée par Romane (présidente) et Lillian (vice-président).

Qu'est-ce que la Recyclerie ?

Il s'agit d'une nouvelle branche de Greensat, l'association étudiante qui œuvre pour l'écologie à l'ENSAT depuis 2014. La Recyclerie a pour but d'aider les étudiant.es à réparer et donner une seconde vie aux

objets de leur quotidien : appareils électroniques, ménagers, vélos, textiles, smartphones...

Pour mener à bien ce projet, de multiples partenaires ont été sollicités parmi lesquels Leroy Merlin, le CROUS Occitanie ou encore la Mairie d'Auzeville.

Les missions de la Recyclerie s'organisent en quatre pôles : l'atelier réparation vélo, l'atelier de menuiserie, l'atelier électronique et enfin la friperie.

La Recyclerie a emménagé dans un local au sein de l'école, au plus près des étudiant.es. Des permanences sont effectuées par les membres de la Recyclerie sur les temps du midi et les jeudis après-midi. Des ateliers

de création ont d'ores et déjà lieu pour la réalisation d'un nichoir à oiseaux. Des formations seront aussi dispensées par des professionnels afin de développer les compétences manuelles de celles et ceux qui le souhaitent.

Dans un contexte convivial, la Recyclerie véhicule des valeurs de partage et la transmission de savoir-faire. La Recyclerie est une illustration des aspirations de nouvelle génération qui souhaite contribuer au développement durable et la transition écologique.

Eva Renard

Le triporteur d'idées

Depuis maintenant plusieurs mois nous sommes sur la commune pour vous rencontrer, échanger avec vous et récolter vos idées, et nous vous proposons différentes activités et animations en itinérance autour de la culture, de la famille ou encore d'un simple café pour vous permettre, à vous Auzevillois, de vous rencontrer et de tisser du lien. À votre rencontre...

Et ce n'est que le début !

On va continuer à créer et tisser du lien ensemble ! Vous voulez proposer une animation ? Ou même co-animer ? Ou tout simplement nous faire part de vos idées et envies ?



Contactez-nous par mail : letriporteur@foyersruraux.org

Ou par téléphone au 06 33 03 07 11

Ou directement sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram via [@letriporteuridees](#)





Ingénieur, maraîcher et profondément humain :

le combo gagnant de Gaston et sa nouvelle AMAP pour les Auzevillois !

Bonjour Gaston. Parle-nous un peu de toi et de ton parcours.

« Je m'appelle Gaston Gaymard, j'ai 26 ans et je suis jeune maraîcher à Auterive. Je me suis installé il y a un peu plus d'un an maintenant en sortant de ma formation d'ingénieur agronome à l'ENSAT. J'ai découvert la région toulousaine au cours de mes 3 années d'étude à Auzeville. Je m'y suis senti tellement bien qu'aujourd'hui, je ne veux plus repartir ! »

A quoi ressemble ton exploitation ?

« Aïe, je déteste le mot « exploitation »... Chez moi, on parle uniquement de jardin, du Jardin des Couffes plus précisément ! J'y cultive une grande diversité de légumes au gré des saisons, répartis sur mes 1 700 m² de terres prêtées par une collègue agricultrice. Salade, choux, ail, pomme de terre, poireaux, courges, etc. : la liste est longue mais personne ne manque à l'appel ! Tout est cultivé en pleins champs, sans serre, et sous mention Nature & Progrès. J'ai aussi ma propre pépinière, qui me permet de produire mes plants. Mon jardin est encore modeste mais n'aspire qu'à s'agrandir ! »

Le jardin des Couffes ?

« Oui, c'est un petit clin d'œil occitan à mon célèbre homonyme M. Lagaffe... »

Quelles ont été tes motivations pour franchir le pas de l'installation agricole ?

« J'ai réellement découvert l'agriculture en entrée d'école d'ingénieur et j'ai vraiment accroché ! Je ne suis pas du tout issu d'une famille agricole, mais j'ai ressenti un profond besoin de recentrer mon métier autour des valeurs simples. Pour moi l'agriculture c'est le partage, le respect de notre environnement et la bonne humeur, rien de plus. »

Tes légumes sont produits sous la mention Nature & Progrès, mais en quoi consiste-t-elle ? Quelles contraintes de production en découlent ?

« En réalité, Nature & Progrès, c'est seulement une variante plus locale

et moins industrielle de la certification européenne Agriculture Biologique AB. Leurs cahiers des charges sont très semblables. Je cultive mes légumes sans aucun produit phytosanitaire ni intrant chimique, comme mes confrères en agriculture Bio. Par contre, je suis complètement opposé à l'industrie qui plane autour du label AB. Je préfère encourager une agriculture biologique plus locale et paysanne, d'où la mention Nature & Progrès ! »

Où pouvons-nous retrouver tes productions ?

« Je vends l'ensemble de mes légumes via mon AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), ouverte à tous les Auzevillois. Son fonctionnement est simple : pour profiter de mes paniers de légumes toutes les semaines, il faut souscrire à un abonnement semestriel directement sur notre site web.

Ensuite, il suffit de venir récupérer son panier une fois par semaine devant l'ENSAT. Panier dont le contenu peut satisfaire une personne pendant 10 jours environ et que l'on peut compléter avec les autres produits proposés par les 4 paysans engagés dans l'AMAP avec moi. Tout ce petit écosystème m'assure un salaire stable et un lien fort avec ma clientèle. »

Quelles sont tes ambitions futures ?

« Je veux d'abord pérenniser mon AMAP, déjà en très bonne voie. L'objectif, c'est d'en faire un lieu de rencontre entre agriculteurs, étudiants, professeurs et citoyens Auzevillois où tout le monde pourrait discuter, échanger et partager ses expériences autour de bons produits locaux, le pied ! J'aimerais aussi, à terme, m'installer sur mes propres terres pour continuer à faire valoir mes convictions. »



Vous voulez en savoir plus ? Jetez un coup d'œil à la page Facebook de l'AMAP « AMAP ENSAT » et le site internet de l'AMAP : <https://amapensat.wordpress.com/>

Adrien Knobloch

Un climat culturel au Foyer rural

En animant régulièrement des débats ouverts à tous sur des questions sociétales, le FR a élargi son champ d'action et son auditoire !



Le Foyer rural René Lavergne à côté de ses nombreuses activités (activités physiques et sportives, arts créatifs, linguistiques...) est riche d'une section "Évènement" déjà connue pour son vide-greniers, ses expositions, ses spectacles. Plus récemment, cette section a organisé des tables rondes/conférences* sur des sujets multiples en lien avec l'actualité : "le jeu et les seniors", "l'eau et les hommes".

Pendant le confinement, nous avons continué en "distanciel" les "Causeries du Foyer" : "le printemps au Jardin", "les égouts, une mine d'or", "les outils numériques pour compenser les difficultés des Dys".

Pour cette nouvelle saison 2021-2022, la salle de la Durante a pu de nouveau nous accueillir ! "Le bonheur et l'âge" fut notre premier temps d'échange avec la participation d'Aurélien Sanchez, psychologue au Jardin d'Oly (EHPAD d'Auzeville).

Choisir maintenant, agir pour le climat

Le 17 mars, une table ronde "Le climat dans tous ses états : parlons-en !" animée par Andrea de Angelis (Fédération 31/65 des foyers ruraux) réunissait deux scientifiques, Michel Loubet, géochimiste, et Michel

Roustan professeur émérite ainsi qu'Alexandre Jurado, militant écologiste. Leurs iconographies et leurs résultats de recherche ont illustré l'évolution du climat, ses liens avec l'augmentation du CO₂ et l'effet de serre. Les données sur ces transformations ont établi que pour atteindre la neutralité carbone en 2050, il conviendrait d'arrêter la consommation de carbones fossiles : gaz, pétrole, charbon ! [Référence : rapport de l'Ademe 2022 <https://www.ademe.fr/les-futurs-en-transition/les-scenarios/>]

Cette présentation a donné lieu à des échanges très riches, intenses, parfois polémiques qui illustrent l'importance de cette réflexion sur ce thème.

Dans ce même axe d'interrogations, nous organiserons très prochainement une nouvelle table ronde abordant d'autres sujets : quelles actions mener dès aujourd'hui à l'échelle de chacun, comment identifier et lever les freins psychologiques, quelle société pour 2050 ?

Catherine Valladon

* Ces réunions sont destinées à tous les publics, adhérents ou non au Foyer.



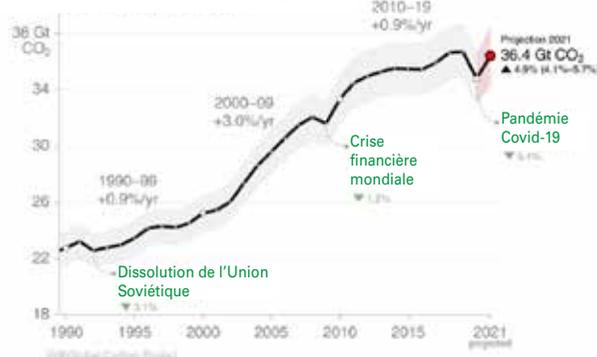
La neutralité carbone (Europe 2050)

- La neutralité carbone implique un équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par des **puits de carbone**, on parle de « **séquestration du carbone** ».
- Les principaux puits de carbone naturels sont **le sol, les forêts et les océans**.
- Selon les estimations, dans le monde, les puits naturels éliminent 9 Gt (Océans) et 12 Gt (réservoirs terrestres) de CO₂ par an. À comparer

avec les émissions mondiales annuelles de CO₂ d'environ **40 Gt**. -> accumulation de CO₂ dans l'atmosphère

- Il est donc impératif de **diminuer les émissions de CO₂** pour atteindre la neutralité climatique -> réduire, voire supprimer, les trois fossiles.
- **Concept de transition énergétique, produire des énergies décarbonées.**

Emissions globales annuelles de CO₂ fossile



Les sources des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) ?

Les émissions de GES sont dues essentiellement à l'utilisation des « fossiles » : charbon, pétrole (essence, fuel...), gaz naturel qui, par combustion, génèrent du gaz carbonique et autres composés... **qui servent à produire différents types d'énergie (électricité, chaleur...)**

Au niveau mondial :

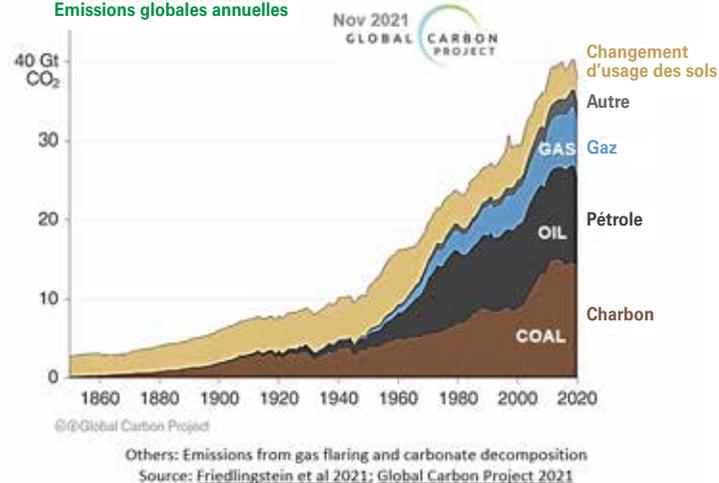
- 39 % pour la combustion de charbon,
- 30 % pour le pétrole
- 19 % pour le gaz naturel
- 12 % restant est lié aux activités industrielles et au changement d'usage des sols (UTCATF)

Les rejets de GES (Gaz à Effet de Serre) dans le monde

- En 2018, les émissions de GES liées aux activités humaines représentent **55,3 Gt** (milliards de tonnes de CO₂ eq).
- Le CO₂, lui-même **36 + 5 Gt**, soit 75 % et 25 % pour les autres GES
- La Chine représente 30 % de ces émissions, les États-Unis 14 % et l'Union Européenne 8 %.
- **La contribution de la France est de l'ordre de 1 %.**

Les changements d'usage des sols ont été la principale source d'émission annuelle de CO₂ jusqu'à environ 1950. Les émissions fossiles de CO₂ dominent maintenant le changement climatique mondial.

Emissions globales annuelles





Réglé comme une horloge suisse

Ou La vie citoyenne chez les Helvètes



Pour continuer notre exploration de la démocratie participative parue dans le dossier LDA n° 110, nous vous proposons de découvrir comment celle-ci fonctionne chez nos voisins helvètes. La Suisse est connue et enviée pour son **système de démocratie directe**. Par le système du référendum, les citoyens helvétiques peuvent soit se prononcer sur les lois votées par le parlement, soit proposer eux-mêmes des initiatives visant à créer ou modifier des textes de loi.

Ce système **met le citoyen au cœur du système législatif suisse**. Comment cela se traduit-il au niveau communal ? Quels sont les instruments de démocratie participative qui y sont développés ? C'est ce que nous avons demandé à Nicolas Pralong, le président (1) de St-Léonard (2 460 habitants), commune sise en périphérie de Sion, la capitale du canton du Valais.

Pourriez-vous nous décrire dans les grandes lignes l'organisation institutionnelle de la Suisse ?

La Suisse est un pays fédéral composé de 26 cantons, 26 états souverains. Chaque canton est lui-même divisé en communes. Le conseil fédéral (pouvoir exécutif) est composé de 7 ministres élus par le Parlement (pouvoir législatif) qui se répartissent différents dicastères (2) représentant les compétences fédérales (3).

Il fonctionne de manière collégiale, c'est-à-dire qu'il s'exprime toujours d'une seule voix, quelles que soient la décision prise par la majorité du conseil et la couleur politique du conseiller en charge du dossier.

Au niveau cantonal, on reproduit exactement le même système.

Au niveau communal, on retrouve aussi cette structure, en miniature. Toute modification du nombre de conseillers

communaux est proposée et acceptée ou refusée par la population de la commune lors d'une votation communale. Pour St-Léonard, il est de 5 membres.

Les élections communales sont toujours très suivies. Les gens se sentent concernés, car les communes disposent d'une large autonomie, au niveau fiscal, par exemple. Le conseil communal fonctionne de manière collégiale (comme le conseil fédéral).

Les conseillers communaux élus à la proportionnelle (4) se répartissent ensuite les différents dicastères représentant les compétences communales.

Comment fonctionnent les commissions ?

Voir (6) la liste des commissions. Chaque conseiller, y compris le président élu, choisit de mettre en place ou non des commissions qui seront composées du conseiller (qui sera président de la commission) et de **citoyens et citoyennes envoyés par leur force politique** pour amener **des compétences** au sein des dites commissions et préparer les solutions présentées par le conseiller en charge du dicastère à la table du conseil communal pour décision.

Le principe choisi à St-Léonard est que les commissions se composent en fonction des forces politiques des élus (2 PLR, 2 PDC et 1 Indépendant). Si le président de la commission scolaire est l'indépendant, les PLR et les PDC enverront 2 x 2 représentants de leur couleur politique pour compléter la commission en question. Leurs membres sont désignés en fonction de leur appartenance à ces partis mais aussi, et surtout, **en fonction de leur expertise** dans les différents domaines décrits.



Nicolas PRALONG, 41ans, du Parti Libéral-Radical PLR, secrétaire de la Chambre valaisanne de Tourisme, a été élu fin 2020 Président de la commune de St-Léonard, dans le Valais central. Son élection a mis fin à un règne de plus de 80 ans du Parti Démocrate-Chrétien PDC. Elle marque un double changement, politique et générationnel.

Mais alors comment faites-vous participer les habitants à vos projets, quels sont les critères de succès de ce fonctionnement et comment prenez-vous en compte les attentes des habitants ?

D'abord il est important de souligner que la votation ne s'exerce pas qu'au niveau fédéral, on peut aussi l'organiser au niveau cantonal et au niveau communal. **La démocratie directe influence tout le système politique suisse** ; celui-ci pousse les autorités à **chercher un consensus** et à faire des compromis très tôt dans le processus de décision, pour éviter qu'une loi soit attaquée en référendum.

Nous avons **deux assemblées primaires par an ouvertes à tous les citoyens**, la 1^{re} en décembre pour la présentation du budget puis la 2^e en juin pour présenter les comptes ; le vote est à main levée ; pour donner une idée de la représentation, sur 1 800 votants, on estime autour de 80 personnes présentes.

Les citoyens sont appelés à s'exprimer lors des informations publiques, des assemblées primaires et encore à l'interne des commissions. C'est ensuite un gage de soutien très important lors de la votation pour le lancement ou non d'un projet, d'une initiative.

Les projets se discutent sur le long terme, car ils doivent recueillir l'assentiment de tous.



Critères de succès

Incidence du système référendaire sur le dialogue entre élus et citoyens, il y a rarement de surprise car l'avancée se fait pas à pas, par étape, c'est collégial.

Il est important de s'appuyer sur ce qui a été légué et en profiter pour évoluer. L'opposition n'est ni noire ni blanche, **elle est toujours force de proposition(s)**. Ici les lois ne changent pas brutalement, elles bougent si besoin. Le fait que les décisions soient prises de manière collégiale et après des discussions internes, même musclées parfois envoie à la population un message clair et empreint de consensus.

C'est la décision de la majorité du conseil et pas l'avis de l'un ou de l'autre. Le **principe de collégialité** est sacré et même au conseil fédéral (dont les 7 membres sont appelés les 7 sages) il se peut que **le président en fonction doit défendre des décisions prises avec ses collègues du conseil fédéral qui vont à l'encontre de ce que son parti a donné comme mot d'ordre.**

J'ai noté que les jeunes réclament plus de participation ; nous envisageons des soirées citoyennes et encore une plus grande implication de leur part... car le monde de demain leur appartient, alors s'ils peuvent en être les architectes !

Juliette Helson

(1) En Valais, le président de commune désigne le maire.

(2) Dicastère : terme propre au système suisse, subdivision d'une administration communale

(3) Intérieur, finances, environnement transport énergie communication, économie formation et recherche, défense protection de la population et sports, justice et police.

(4) Actuellement le conseil fédéral est composé de 2 UDC (droite populiste), 2 Libéraux-Radicaux (droite), 1 PDC (centre) et 2 socialistes (gauche)

(5) Le conseil communal de St-Léonard se compose actuellement de 2 PLR, 2 PDC et 1 Indépendant.

(6) Commissions de St Léonard :

1- Administration générale, Infrastructures et Durabilité, Finances, Identité et Communication, Social (attribuée au Président de la Commune)

2- Travaux publics, Eau, Egout, Salubrité et Environnement,

3- Constructions, Territoire et Urbanisme, Cadastre, Mensurations et Taxes cadastrales, Développement économique, Industrie et Entreprises

4- Bourgeoisie, Protection de la population, Jeunesse, Sport et Culture, Naturalisations

5- Education et Apprentissage, Police, Agriculture et viticulture



Un café associatif à Auzeville ? Non ?! Mais si !

16 octobre 2021 Réunion Projets Démocratie participative.

Les citoyens présents s'expriment sur des projets, les idées fusent :

« Place de Mairie Vieille, super endroit, si on le réhabilite, si on lui donnait vie ? »

« Oui mais pour y faire quoi ? »

« Des soirées jeux ? »

« Ah oui, pourquoi pas de la musique ? »

« Un lieu pour se retrouver, boire une bière, un café, lire son journal, papoter ; ça manque à Auzeville ! »

« Et si on le créait ? »

Et c'est ainsi que démarra le projet de créer un café associatif à Auzeville.

Il y avait 600 000 bistrotts en France en 1960. Il n'en restait plus que 34 000 en 2016 et 7000 cafés disparaissent chaque année en France. Pourtant, la demande de cafés de proximité est forte.

À l'heure où les villages ont perdu leur dernier café traditionnel, on assiste à la naissance de ces lieux d'un nouveau genre : cafés citoyens, associatifs.

A l'initiative des habitants souhaitant stimuler le lien social en recréant un lieu de vie ouvert à tous, un café associatif est un espace à but non lucratif, animé par des bénévoles (et plus on est nombreux, moins la charge est lourde !).

Septembre 2022...

Ça y est, le café associatif d'Auzeville va accueillir ses premiers clients !



Retour au présent... Avril 2022

Pour y arriver et passer du rêve à la réalité, le chemin est encore long mais le projet commence à prendre forme grâce à une petite équipe très motivée qui ne demande qu'à grandir. Toutes les bonnes volontés sont bienvenues !

Quelles sont les grandes lignes du projet ?

Ce café associatif se veut un lieu ouvert d'échanges et de partages, où chacun pourra venir boire un verre (jus, boissons chaudes, froides, bières, vin), proposer des animations et les mettre en place, rencontrer les autres habitants... Il s'adresse évidemment à tous les citoyens quels que soient leur âge et leur situation. Il permettra en outre d'accueillir les nouveaux arrivants.

Contrairement à un café commercial, ce ne sera pas seulement un lieu de consommation mais surtout un espace de partage et de lien social.

Ce café pourra aussi créer des partenariats avec les structures et associations locales, y compris les associations étudiantes de la commune.

Comment ça marche ?

Ce projet est porté par un collectif de citoyens. D'un point de vue juridique, le café associatif fonctionnera comme une association « classique » avec des statuts qui définissent ses objectifs et régissent son fonctionnement interne ; les membres adhèrent au projet et aux valeurs défendues par le lieu. L'organisation se veut simple, conviviale et fédératrice.

Où en est-on à ce jour ?

Le lieu mis à disposition par la mairie est la salle Orange située sur la Place de la Mairie Vieille. D'une superficie de 50 m², ce lieu est parfaitement adapté à recevoir du public avec sa cuisine de 15 m² et ses espaces verts à l'extérieur. Cet espace fonctionnera en mode partagé et sera disponible pour accueillir les habitants depuis le jeudi matin jusqu'au samedi midi, avec possibilité de soirées le jeudi et le vendredi.

Les idées d'animations pour petits et grands ne manquent pas, on vous attend !!

Alain, Carina, Eugénie, Charlotte, Anne-Laure, Marie-Josée, Nicolas,...



Alors ça vous tente ? Prenez contact avec nous pour faire avancer ce projet.
cafecitoyen.auzeville@gmail.com





Un petit café devenu grand !

Hommage à Maria et Bruno Gérardo, restaurateurs à Auzeville pendant près de 35 ans.

Le 4 décembre 1959, Maria ouvre un simple débit de boisson au 16 chemin Vert. Très rapidement, le petit commerce se développe, se dote d'un dépôt de journaux, d'un débit de tabac et commence à faire de la restauration en 1962, attirant d'abord quelques ouvriers du coin. Bruno, son époux, rejoint alors Maria dans l'entreprise pour lui prêter main forte.

A la fin des années 60, le restaurant accueille, en plus de de la trentaine de couverts quotidiens, des repas de famille à l'occasion des baptêmes, des anniversaires ... Il devient un lieu de vie incontournable ! Les jeunes s'y retrouvent le samedi soir avant de continuer en boîte de nuit ;

des lotos y sont organisés ainsi que les réunions animées du bureau de l'Association Sport et Loisirs d'Auzeville (ASLA) ancêtre de l'actuel Foyer Rural. On échange les derniers potins, on festoie, on danse dans la rue ... La convivialité est de mise, tout le monde se presse au « Café du Chemin Vert » !

Victime de son succès, le café doit s'agrandir. Une ancienne métairie va accueillir les nouveaux locaux de ce qui devient « La Bergerie », doublant ainsi la capacité d'accueil. Pendant vingt ans, le restaurant va continuer à servir une cuisine familiale et à être au cœur de la vie de la commune.



En 1994, l'heure de la retraite sonne pour Maria et Bruno mais le fonds de commerce continue son bonhomme de chemin jusqu'à devenir « La Table d'Auzeville » qui a notamment obtenu un « Bib Gourmand » au guide Michelin.

En posant une plaque commémorative rappelant l'histoire de l'établissement sur le mur du 35 chemin de l'Eglise, Jean-Baptiste Gérardo, fils unique du couple, rend un hommage émouvant à ses parents, qui ont enrichi l'histoire d'Auzeville à leur manière simple et conviviale.

Virginie Lacaze



La plaque commémorative

Au temps du café du chemin vert, on dansait dans la rue...



Tout Auzeville se pressait au café du chemin vert qui faisait tabac et presse.



La Bergerie, nouvel établissement qui répond à l'accroissement de la population d'Auzeville



A la Bergerie, de grandes tablées pour fêter anniversaires, mariages, communions ...



4 voix dans le quartier Négret, 4 femmes : qui sont-elles ?



Lucie AUBRAC Le mot résister doit toujours se conjuguer au présent

Lucie Aubrac est née le 29 juin 1912 à Paris. Elle est morte le 14 mars 2007 à Issy-les-Moulineaux. Fille de viticulteurs bourguignons elle fera de brillantes études à la Sorbonne. Agrégée d'histoire elle sera nommée professeur à Strasbourg. C'est là qu'elle rencontre son mari qu'elle épouse en

1939. Lucie Aubrac, (Samuel de son vrai nom) était une grande figure de la Résistance française à l'occupation allemande et au régime de Vichy. Dès 1940, elle prend le maquis et adopte le nom de guerre « Aubrac ». Elle organise alors l'évasion de plusieurs résistants, dont celle de son mari, Raymond Aubrac, fait prisonnier en 1943 en même temps que Jean Moulin. Après cette opération, Lucie Aubrac entre dans la clandestinité et rejoint Londres en 1944.

Elle participe à l'Assemblée du Gouvernement provisoire à la libération. Très engagée pour les droits de l'homme, elle a ensuite passé une partie de son existence dans diverses organisations, à témoigner de son engagement dans la résistance et à transmettre ses valeurs. Elle est enterrée le 21 mars 2007 avec les honneurs militaires.



Olympe de GOUGES La femme a le droit de monter à l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la tribune.

Née le 7 mai 1748, à Montauban, sous le nom de Marie Gouze, elle épouse un certain Louis Aubry, en 1765, mais se retrouve veuve peu de temps après. Elle choisit alors de changer son nom pour celui d'Olympe de Gouges. Elle se rend à Paris avec son petit garçon et rédige ses premiers

textes. Plus que jamais inspirée par les événements de la Révolution française, elle publie des ouvrages pour l'égalité des droits et la fin de l'esclavage, jusqu'à sa fameuse Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, rédigée en 1791 à la suite de l'adoption de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le 26 août 1789. Olympe de Gouges y prône ardemment l'émancipation féminine. Elle s'opposait ouvertement à la peine de mort et fut aussi l'une des premières à exprimer des propositions concrètes en faveur de la démocratie. Ses activités lui valent d'être arrêtée en juillet 1793. Condamnée à mort, Olympe de Gouges monte sur l'échafaud le 3 novembre 1793 à Paris.



Rosa PARKS Faites ce qui est juste

Née en 1913 aux Etats-Unis, dans l'Alabama, Rosa Parks est une afro-américaine, icône du mouvement des droits civiques. En 1932, elle épouse Raymond Parks, membre de la National Association for the Advancement of Colored People (NAACP) qui l'encourage à reprendre ses études, interrompues pour prendre soin de sa

mère et de sa grand-mère malades. Le 1^{er} décembre 1955, Rosa Parks monte dans un bus. Elle refuse d'obéir à l'injonction du chauffeur lui demandant de se lever pour céder sa place à un Blanc. Elle est arrêtée et emprisonnée. Le lendemain, un boycott contre la compagnie de bus est lancé par un jeune pasteur alors méconnu, Martin Luther King. Ce boycott dure plus d'un an, et prend fin à l'annonce par la Cour suprême de l'abolition des lois ségrégationnistes dans les bus. Rosa Parks continue de se battre toute sa vie pour l'égalité raciale. Son acte de résistance de ce jour de décembre 1955 reste un symbole fort de la lutte contre la ségrégation aux États-Unis pour laquelle elle recevra de nombreuses distinctions et médailles qui lui seront remises notamment par le président des Etats-Unis, Bill Clinton en 1999. Elle s'éteint le 24 octobre 2005 à Détroit (Etats-Unis).



Simone VEIL L'unité est notre force et la diversité, notre richesse

Simone Veil est née le 13 juillet 1927 à Nice dans une famille juive non pratiquante. Sous l'occupation elle est arrêtée avec sa famille par la Gestapo en 1944. Elle est alors transférée dans différents camps dont Auschwitz et Bergen-Belsen. Elle et ses deux sœurs sont les seules survivantes. Après la guerre, elle entame des

études de Droit et entre dans la Magistrature. En 1974, ministre de la Santé jusqu'en 1979 dans le gouvernement de Jacques Chirac, c'est à elle que l'on doit la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG), dépénalisant l'avortement. Elle est présidente du Parlement Européen de 1979 à 1982, ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville dans le gouvernement d'Edouard Balladur en 1993 puis membre du Conseil Constitutionnel entre 1998 et 2007. En 2010 Simone Veil entre à l'Académie française. Elle est décédée le 30 juin 2017, à l'âge de 89 ans. Elle entre au Panthéon avec son mari Antoine le 1^{er} juillet 2018.



Comment vit-on à Négret ? L'avis des habitants

Un questionnaire a été distribué à l'ensemble des foyers par la référente de quartier ; une vingtaine d'entre eux se sont exprimés et la majorité d'entre eux juge la vie dans le quartier très satisfaisante.

Il y a quasi-unanimité sur un atout majeur : ce quartier est calme avec des espaces verts. Les relations entre les habitants qui ont commencé à se connaître sont bonnes. Il est bien desservi par les transports en commun et il y a un pôle médical attenant.

Ce n'est pas pour autant que tout est parfait. En effet, trois gros points noirs sont signalés :

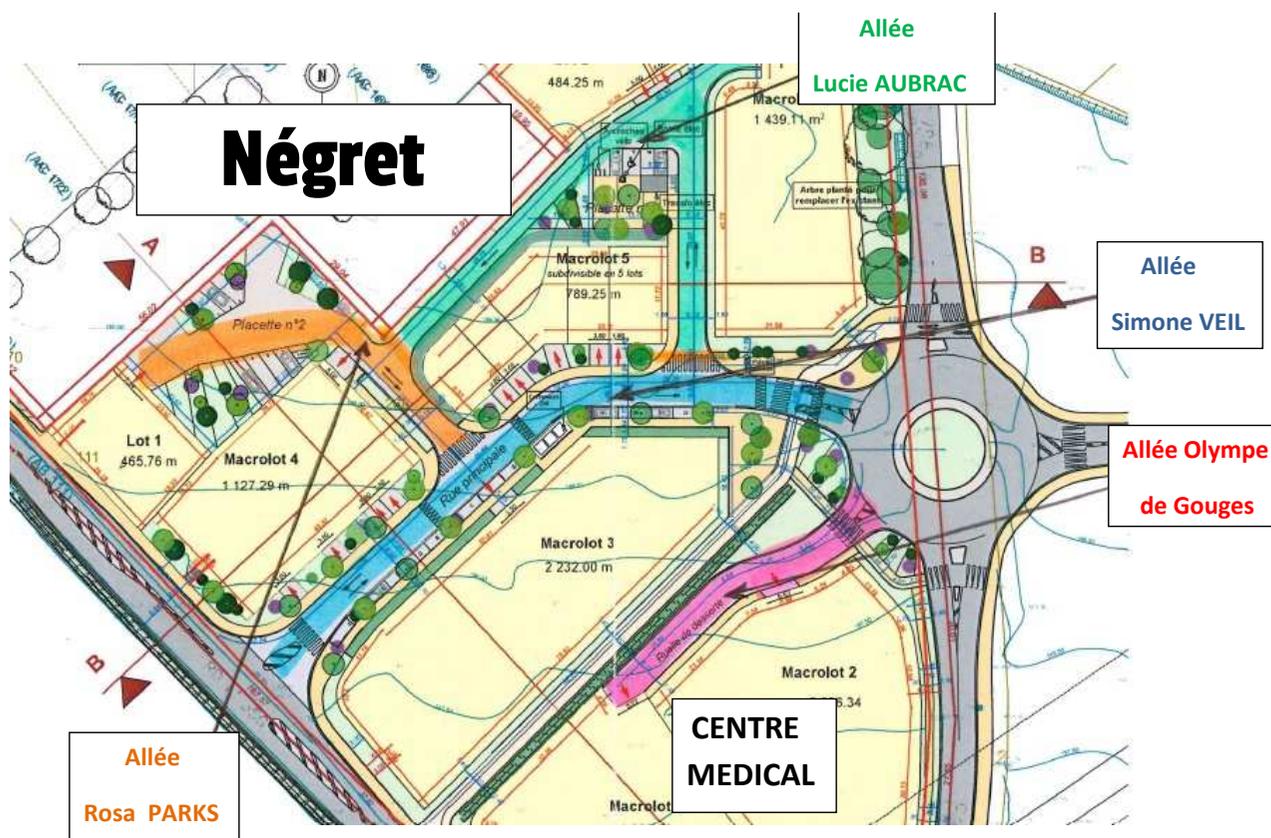
- la saleté fréquente avec les sacs d'ordures et les divers déchets autour des colonnes enterrées ;
- la dangerosité de l'allée Simone Veil à cause de la vitesse des véhicules. Des dispositifs pour ralentir sont jugés nécessaires ;
- les voitures qui se rangent sur les trottoirs notamment allée Simone Veil.

En outre une demande émerge très fort : un parc à jeux pour enfants. Bien aménagé il pourrait être l'espace commun du quartier qui favoriserait la rencontre et contribuerait ainsi à la vie du quartier avec des manifestations comme la fête des voisins. Cet état est provisoire avec une aire de jeu sur Argento 2.

On notera également l'absence de signalement des allées et un certain manque d'arbres. Un aribus serait le bienvenu, ainsi que quelques bancs supplémentaires.

L'excellente visibilité et la facilité d'accès du pôle médical ont été soulignées. La préoccupation qui se fait jour : l'insuffisance prévisible de places de parking consécutive à la fréquentation de ce pôle.

Norah Kebbous & François-Régis Valette





Place AuZ'Artistes : le Retour !

La section Place AuZ'Artistes du Foyer Rural présentait la sixième édition de son exposition du 9 au 11 avril à la salle de la Durante. Après deux années difficiles, le public a retrouvé avec plaisir l'environnement familial de la Durante où 22 artistes nous ont fait découvrir plus de 70 œuvres originales : peintures, dessins, pastels, sculptures...

Grand succès pour le vernissage vendredi soir et les deux journées du week-end : plus de 550 visiteurs, parmi lesquels les scolaires et les enfants de la MAM "Aux Petits Bonheurs" (Maison des Assistantes Maternelles), invités le lundi pour une visite privée de l'exposition !

Cette année, le thème principal était « Chercher la petite bête », et il était demandé aux artistes de dissimuler un scarabée dans leur création.

Suite aux votes des visiteurs, différents prix ont été remis aux artistes, dans 3 catégories, et les lauréates sont :

Irinéa Rosa de Santana pour « Un jour de tempête » (Prix général), Amandine Tardieu pour « Où est Scarabée ? » (Prix du thème) et Marie-Roberte Jacquemin pour « Infiniment Grand » (Prix du jeune public).

Par ailleurs, le prix de la Mairie a été remis à Amandine Tardieu pour « Non je ne suis pas un chat ! »

Un beau succès pour cet événement, qui met en valeur l'activité artistique de la commune, grâce à la créativité et au talent de nos artistes et de ceux du Sicoval, et à l'énergie de l'équipe de bénévoles animée par Monique Rivollet, qui a pris en charge son organisation.

Jean-Baptiste Puel





Portraits d'Auzevillois(es) : Les Femmes jouent collectif

Femmes Auz' : un collectif de 10 femmes actives et entrepreneuses, installées ou habitant sur la commune d'Auzeville-Tolosane, a vu le jour en Février 2022. Interview de Aymar  Cruz,   l'initiative de cette d marche



Parlez-nous de la naissance de « Femmes Auz' » :

« Mon id e premi re  tait de regrouper mes contacts f minins et entrepreneuses locales pour b n ficier d'une communication commune et avoir ainsi plus d'impact, de visibilit . J'ai commenc  par identifier 3 autres femmes actives et en moins de 24 h, 3 nouveaux profils nous ont rejoints ; 15 jours plus tard nous  tions 10. L'envie du collectif  tait bien l  ! Au fil de nos  changes, l'envie de nous unir pour b n ficier de l'expertise de chacune, mutualiser nos efforts, et valoriser l'entrepreneuriat et l'entraide au f minin a  merg . Le concept du collectif est ainsi n . »

Auzeville, berceau du collectif : le fruit du Hasard ?

« Nous aimons   dire que c'est plut t la commune qui « nous a choisies » que l'inverse... »

Nous sommes natives d'Auzeville ou Auzevilloises d'adoption tomb es sous le charme de notre village, sa dynamique et ses habitants. Nous avons toutes un lien : un  v nement, des a eux, une rencontre... qui nous am ne aujourd'hui dans cette commune   nous retrouver ensemble, ici et maintenant.

Certaines sont all es au coll ge ensemble, d'autres sont parents d l gu s dans les  coles, d'autres encore participent aux ateliers que l'une propose ou partagent un loisir au sein du Foyer Rural... Il a suffi de convenir d'un lieu et d'une date pour nous rencontrer, et la dynamique  tait lanc e. »

Est-ce un collectif ouvert ?

« Toutes les femmes actives, qu'elles soient, futures entrepreneuses ou d j   en activit , peuvent pr tendre faire partie du collectif. Aujourd'hui il n'y a pas de crit res d finis pour l'int grer, si ce n'est  tre une travailleuse ind pendante et habiter et/ou s'installer sur Auzeville-Tolosane. Le fonctionnement global n'est pas encore arr t  mais la dynamique est lanc e et la volont  de s'entraider avec bienveillance est tr s forte. »

Comment pensez-vous fonctionner ?

« L'id e d'un fonctionnement directif ne fait pas partie de l'ADN de notre d marche. Nous souhaitons nous rencontrer, discuter, travailler ensemble,

 changer sur nos pratiques, b n ficier d'un r seau professionnel mais aussi amical.

Cependant nous avons identifi  4 domaines d'activit  regroupant les diff rents profils du collectif :

- Soutien / Accompagnement avec des profils vari s d'entrepreneuses :  ducatrice de jeunes enfants, Doula, Hypnoth rapeute
- Artisanat / Cr ation : c ramiste, bijouti re, couturi re, architecte d'int rieur, designer.
- Loisirs Cr atifs pour des activit s manuelles et cr atives au sens large, hors artisanat.
- Concept Store : boutiques cr atives de la commune. »

Envisagez-vous des projets communs ?

« Nos domaines d'activit  ont naturellement tiss  des liens professionnels  vidents, et des projets verront s rement le jour (animation conjointe d'ateliers, boutiques  ph m res...), mais nous ne nous limitons pas   nos comp tences compl mentaires. Notre intention est de pouvoir compter les unes sur les autres, en toutes circonstances et au-del  de nos projets individuels ou communs. »

Le message du collectif ?

« Seule on va plus vite, ensemble on va plus loin ! La libert  cr ative que procure l'entrepreneuriat se heurte parfois aux limites de chacune. C'est l  qu'un collectif, qu'un  lan de sororit , prend tout son sens. De l' coute, de la bienveillance, du soutien nous permettent de nous rebooster mais aussi de travailler nos r seaux et donc d velopper nos activit s. »



Vous pouvez communiquer avec le collectif   l'adresse  lectronique suivante : femmes.auz@gmail.com et d couvrir tous les profils sur le flyer en ligne :

<https://www.calameo.com/books/00701555087f797ab5de>

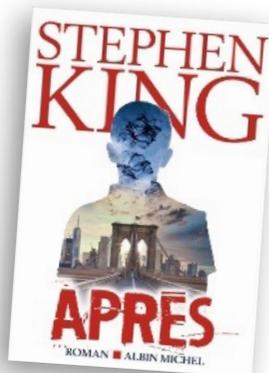
Les activit s y sont d taill es ainsi que les approches professionnelles et les coordonn es de chacune.

Virginie Lacaze



Café littéraire : coups de cœur

Café littéraire



Après - Stephen King

Depuis son plus jeune âge, Jamie Conklin, un jeune garçon, voit les morts et peut parler avec eux. Alors qu'un poseur de bombes a sévi à New York, la petite amie policière de Tia, la mère de Jamie, lui demande d'utiliser son don pour retrouver le fantôme du terroriste décédé et lui faire avouer la localisation des bombes.

« Une fois de plus, Stephen King nous fait frissonner avec ce polar efficace, plein d'humour » - **Jacques**



Mon mari - Maud Ventura

Pour se prouver que son mari ne l'aime plus après quinze ans de vie commune, une épouse se met à épier tous ses gestes. Chaque jour, elle note méthodiquement les signes de désamour, les peines à lui infliger, les pièges à lui tendre, allant jusqu'à le tromper pour le tester. Face aux autres femmes, il lui faut être la plus soignée et la plus désirable. Prix du Premier roman 2021.

« Ne vous fiez pas à l'écriture simple du début, ce premier roman n'est pas aussi superficiel qu'il n'y paraît ! La tension monte au fur et à mesure jusqu'au final original et dérangentant... » - **Nicole L.**



L'Ombre du vent - Carlos Ruiz Zafón

A Barcelone, en 1945, un petit garçon, Daniel Sempere, est conduit par son père au cimetière des livres oubliés. A la suite d'un rituel, Daniel est lié à un livre, L'Ombre du vent, écrit par Julian Carax. Ce livre change la vie du garçon qui s'aperçoit qu'un homme brûle tous les livres de Carax. Prix des lecteurs 2006.

« Cette histoire passionnante a été un vrai choc littéraire ! Vous ferez un voyage magnifique dans l'ambiance ouatée de Barcelone en 1945... » - **Jean**

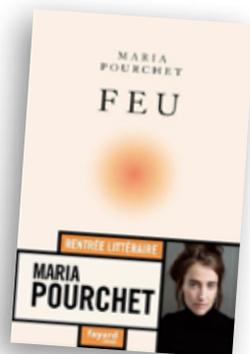


Le parfum des fleurs la nuit

- Leïla Slimani

A l'occasion d'une nuit blanche à la pointe de la Douane, à Venise, l'auteure réfléchit à sa personne, à l'enfermement, au mouvement, au voyage, à l'intimité, à l'identité, à l'entre-deux entre Orient et Occident.

« Ce livre extraordinaire est le plus personnel de Leïla Slimani ! » - **Claude**



Feu - Maria Pourchet

Professeure d'université impliquée sans passion dans des colloques d'histoire contemporaine, Laure est mariée et mère de deux filles, dont Véra, l'aînée, qui organise des mouvements d'insurrection lycéens. Un jour, elle fait la rencontre de Clément, un homme de 50 ans qui s'ennuie dans la finance et se morfond dans un monde où la masculinité n'a plus sa place.

« C'est l'histoire banale d'un amour adultère, une passion incendiaire, servie par une écriture vive aux trouvailles jubilatoires et à l'humour féroce » - **Hélène**

**Hélène Loup
Stéphanie Lanussol**



Hommage

Né en 1949 au sein d'une ancienne famille auzevilloise, Yves LAMBOEUF nous a quittés le 5 février après avoir passé presque toute sa vie dans notre village.

Son grand-père maternel, Joseph Andrieu était agriculteur et élu de la commune pendant plusieurs mandats. Son père, colonel, avait effectué une carrière dans l'armée.

Après une scolarité en primaire au sein de l'école communale il poursuit au collège Bellevue puis au lycée Berthelot à Toulouse. Il entreprend des études supérieures à l'Université Paul Sabatier au terme desquelles il obtient un doctorat et s'oriente vers une activité de recherche au sein de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) à Toulouse.

De son mariage en 1974 avec Chantal naîtront 2 fils : David et Mathieu.

Yves s'engagera dans la vie communale en 1989 où il se présentera sur une liste d'opposition à la municipalité sortante, liste élue contre toute attente. De par sa connaissance de la commune et de ses habitants, Yves, apportera une contribution précieuse et décisive en tant qu'adjoint au maire. Il sera un élément moteur au sein de cette nouvelle équipe municipale pluraliste qui apportera de profonds changements dans la gestion de la commune. A cet égard on soulignera notamment la mise en œuvre de moyens permettant à tous les habitants qui le désirent de participer réellement à la vie communale à travers des commissions ouvertes à tous. Une équipe municipale qui saura se projeter dans l'avenir en conciliant la préservation d'un cadre de vie et d'un environnement remarquables avec un développement urbain indispensable.

Yves sera successivement réélu aux municipales de 1995, 2001 et 2008. Il occupera le poste de 1^{er} adjoint au maire.

Ces 25 années ne sauraient donner une idée complète du temps réellement consacré par Yves à sa commune et du dévouement dont il a fait preuve. Yves était très présent, désireux d'aller toujours de l'avant, avec une méthode précise et rigoureuse, mettant toujours en exergue le côté positif des choses. Cela en a fait un véritable pilier, une cheville ouvrière indispensable des équipes municipales successives au sein desquelles il a œuvré.

Dans ses fonctions d'élu Yves a toujours agi de manière transparente et véritablement désintéressée, contribuant ainsi à donner des élus la meilleure des images auprès de nos concitoyens.

Après une vie bien remplie, Yves repose désormais dans le vieux cimetière d'Auzeville, son village qu'il aimait tant et auquel il a tant donné.

François-Régis Valette





La cantine scolaire à Auzeville : des parents s'engagent !



Cette année scolaire, le sujet de la restauration scolaire à Auzeville est l'une de nos principales préoccupations, à nous, parents délégués des 2 écoles.

Suite à la démission du chef cuisinier de l'école Aimé Cesaire en juin 2021, les enfants ont dû expérimenter depuis la rentrée 2021 la livraison de repas préparés à l'extérieur (liaison froide). Face à des difficultés financières et de gestion des ressources humaines, l'équipe municipale envisage une refonte de la restauration scolaire de la commune. Plusieurs scénarii sont étudiés par les élus, comme faire appel à une cuisine centrale ou préparer les repas sur place dans une seule cuisine pour les deux écoles et acheminer les repas en liaison froide. A ce jour, aucune solution définitive n'a été choisie.

Nous avons diffusé une enquête auprès des parents des 2 écoles. Les résultats sont sans appel : les familles des enfants scolarisés sont très attachées à des repas préparés sur place par un chef cuisinier dans chaque école.

Nous nous sommes donc investis depuis 6 mois sur le sujet et avons participé à des réunions avec les élus. Nous leur avons présenté des exemples inspirants de communes qui ont fait le pari réussi d'une cuisine sur place pour des coûts inférieurs à ceux dépensés dans nos écoles. Nous avons aussi échangé avec la cheffe toulousaine Marjorie Gobbini, dont l'association Via Emilia accompagne les structures à la mise en place d'une cuisine sur place. Nous avons également recherché des

aides financières auxquelles notre commune pourrait prétendre.

Ces idées qui permettraient de maintenir un chef par école tout en optimisant les coûts et les ressources humaines ont été transmises aux élus, et ont rencontré très peu d'écho. De notre point de vue, les réunions proposées ont été des réunions d'information aux parents plutôt qu'un exercice de démocratie participative.

Pour nous et pour nos enfants, la qualité et la fraîcheur des aliments sont une priorité, tout comme les relations humaines entre les enfants et le chef cuisinier que nous souhaitons voir perdurer. Limiter le gaspillage alimentaire et le transport d'aliments dans des emballages plastiques sont aussi primordiaux. Seule une cuisine faite sur place et dans chaque école peut remplir ces objectifs !

Le choix d'un système de restauration est éminemment politique ! Il impacte les modes d'agriculture, la santé des enfants, l'environnement, l'emploi... C'est un choix de société !

Les 2 écoles auzevilloises disposent d'une cuisine sur place... c'est un capital précieux à l'heure où de nombreuses communes cherchent à aller vers ce genre de restauration. Pérenniser un tel système peut s'inscrire dans le projet alimentaire du Sicoval dont Auzeville fait partie.

Nous demandons aux élus de saisir cette occasion de porter haut et fort les valeurs du

développement durable et de la démocratie participative, valeurs au cœur de leur campagne électorale. Construisons ensemble un projet ambitieux pour la restauration scolaire !

Au moment où nous écrivons cet article, nous apprenons par écrit qu'une décision a été prise. Nous devons attendre une réunion pour en connaître le contenu... seulement 2 jours avant le conseil municipal ! Sans présager de la décision, la manière dont les échanges ont été conduits.

***Des parents délégués des écoles
Aimé Cesaire et René Goscinnny.***



État Civil / Du 1^{er} octobre 2021 au 12 avril 2022

NAISSANCES

- Mathéo Dominique Roland AUBAN - 19/10/2021
- Aubin René Gaston FELIX - 25/10/2021
- Wassim TRIMA - 05/11/2021
- Éthan Gabriel BOUET - 06/11/2021
- Marcel ANDZEMBE - 14/11/2021
- Gaspard LAINE - 15/11/2021
- Océane Maeva Andrea CARRASCO PERDU - 16/11/2021
- Léon Sébastien, Christian LACAZE - 21/12/2021
- Pablo Rafael Andréa DEVOS COMTE - 30/12/2021
- Abel LATIGUE - 01/01/2022
- Yacine TOUAÏBIA - 02/01/2022
- Emilie TOULZA BARRERE - 05/01/2022
- Sihem SAIDI - 10/01/2022
- Théo Sébastien PONCHON - 08/03/2022

MARIAGES

- Nathalie Marie Jeanne GUERRA et Jean-Pierre SOLER le 30/10/2021
- Nelly Marie Bernadette BARBE et Christophe Frédéric Fernand DELAHAYE le 17/12/2021
- Anastasiia PETROVA et Benjamin Denis Marie OUDAR le 29/01/2022

DÉCÈS :

- Assunta Carolina MATTIO veuve STEFAN - 03/10/2021
- Mirta Demetria PÉRON veuve GIANESIN - 14/10/2021
- Lucette Gisèle Léa SAVIGNARD épouse COSTE - 19/10/2021
- Juliette CABAU veuve BONIFFAY - 06/11/2021
- Nicole BOURREL veuve RICHARD - 12/11/2021
- Virginie BOURT - 14/11/2021
- Odile RÉAL épouse JEAN - 15/11/2021
- André Marius ASSALIT - 19/11/2021
- Abel LARTIGUE - 03/01/2022
- Paul Édouard Eugène Marie JOURDAN - 04/01/2022
- Monique Huguette DUVAL veuve ESPIN - 06/01/2022
- Anne-Marie Jeanne Fernande DELGA épouse RÈME - 18/01/2022
- Fanny Suzanne KAYSER veuve SCHMITT - 22/01/2022
- Pierre GARNIER-MOIROUX - 29/01/2022
- Yves Marie Charles LAMBOEUF - 05/02/2022
- Jeanne REYES - 07/02/2022
- Marie-Thérèse CAUJOLLE veuve PONS - 08/02/2022
- Danielle Marie-Jeanne MOULLE épouse LAFFLY - 09/02/2022
- Georges Marc OULIBOT - 09/02/2022
- Henriette Arlette Angèle PIOLA veuve COUFFIGNAL - 10/02/2022
- Hélène Paulette PEYRE épouse AXES - 22/02/2022
- Gabriel Pierre BÉ - 28/02/2022
- Lucienne PERESSUTTI veuve PATELLI - 22/03/2022

Pharmacie de garde : 32 37

Malade la nuit, le week-end ou un jour férié ?

Avant de vous déplacer, téléphonez au **3966** allo docteur
(coût d'un appel local depuis un poste fixe)



Agenda

MAI



Du 5 mai au 29 juin

Exposition « au fil des contes »

Horaires/Tarifs : Horaires médiathèque

Lieu : Médiathèque

Organisateur : Médiathèque

Contact : Stéphanie Lanussol -

05 61 32 94 68

15 mai

Rallye Vélo

Horaires/Tarifs : 14h - Gratuit

Lieu : Départ gymnase ERL

Organisateur : FRRL

Contact : Foyer Rural - 05 61 75 69 41

Bourse aux vêtements

Horaires/Tarifs : 9h > 13h - Gratuit

Lieu : Gymnase ERL

Organisateur : APAC

Contact : Céline Dame - 06 89 56 60 72

19 mai

Concours d'éloquence

Horaires/Tarifs : 18h30 > 22h - Gratuit

Lieu : Salle de la Durante

Organisateur : BDE ENSAT

Contact : Alice Bertin - 07 89 49 33 82

20 mai

Fête des Claés

Horaires/Tarifs : 14h > 20h - Gratuit

Lieu : Terrain L. Delherm

Organisateur : Mairie secteur socio-éducatif

Contact : Valérie Régis - 06 73 51 11 65

21 mai

Course de L'ENSAT

Horaires/Tarifs : 8h > 15h

Lieu : Quartier pont de bois

Organisateur : Bureau des élèves de l'ENSAT

Contact : Elise Cazaux - 07 82 10 76 29

Inscriptions jusqu'au dernier moment

26 mai

Représentation Théâtre des sens

Horaires/Tarifs : 19h > 22h - Billetterie

Lieu : Salle de la Durante

Organisateur : Théâtre des Sens

Contact : Hélène Ducobu

06 48 81 49 89

JUIN



2 juin

Conférence / débat sur l'hydrogène

Horaires/Tarifs : 20h30 - Gratuit

Lieu : Salle de la Durante

Organisateur : FRRL

Contact : Foyer Rural - 05 61 75 69 41

11 juin

Spéctacle théâtral

Horaires/Tarifs : 14h > 23h - Gratuit

Lieu : Salle de la Durante

Organisateur : FRRL atelier théâtre

Contact : Christine Leroy -

06 33 07 13 87



12 juin

Démonstration de modélisme

Horaires/Tarifs : 9h > 17h - Gratuit

Lieu : Lac de Labège

Organisateur : FRRL atelier modélisme

Contact : Patrick Le Du - 06 35 58 39 92

17 juin

Guinguette de la musique

Horaires/Tarifs : Gratuit

Lieu : Parking Mairie Vieille

Organisateur : Mairie Secteur

Contact : Vie associative -

Nicolas DIEN - 06 73 62 19 22

18-19 juin

Exposition dessins et arts créatifs

Horaires/Tarifs : 10h > 17h - Gratuit

Lieu : Salle de la Durante

Organisateur : FRRL atelier arts créatifs

Contact : Foyer Rural - 05 61 75 69 41

18 juin

Le forum de la santé

Horaires/Tarifs : 14h > 17h - Gratuit

Lieu : Parc de la Durante

Organisateur : FRRL

Contact : Foyer Rural - 05 61 75 69 41

JUILLET



01 juillet

Concert de l'été

Horaires/Tarifs : Gratuit

Lieu : Halle Tolosane

Organisateur : Mairie secteur vie associative

Contact : Nicolas Dien - 05 61 73 56 02



SEPTEMBRE



03 septembre

Forum des associations

Horaires/Tarifs : Gratuit

Lieu : Salle et parc de la Durante

Organisateur : Mairie secteur vie associative

Contact : Nicolas Dien - 06 73 62 19 22

09 septembre

Inscriptions au Foyer Rural

Horaires/Tarifs : 17h > 19h30

Lieu : Gymnase ERL

Organisateur : FRRL

Contact : Foyer Rural - 05 61 75 69 41

17 septembre

World clean up day

Organisateur : Mairie secteur vie associative

Contact : Nicolas Dien - 06 73 62 19 22

OCTOBRE

02 octobre

Vide-greniers

Horaires/Tarifs : 9h > 18h

Lieu : Place Tolosane

Organisateur : FRRL

Contact : Foyer rural - 05 61 75 69 41



06 octobre

Jazz sur son 31

Horaires/Tarifs : Gratuit

Lieu : Salle de la Durante

Organisateur : FRRL / Fédération des foyers ruraux 31/65 et la mairie

Du 02 au 08 octobre

Semaine Bleue

Organisateur : CCAS

NOVEMBRE

11 novembre

Commémoration armistice

Lieu : Cimetière vieux

Organisateur : Mairie

Contact : M. Dominique Lagarde - 06 63 59 06 59



DÉCEMBRE

02 décembre

Marché de Noël

Horaires/Tarifs : Gratuit

Lieu : Place mairie vieille

Organisateur : Mairie secteur vie associative

Contact : Nicolas Dien - 05 61 73 56 02



03 décembre

Bal danses traditionnelles

Horaires/Tarifs : A partir de 19h - Billeterie

Lieu : Salle de la Durante

Organisateur : FRRL

Contact : Foyer Rural - 05 61 75 69 41

14 décembre

Village de Noël

Horaires/Tarifs : Gratuit

Lieu : Salle de la Durante

Organisateur : Mairie secteur vie associative

Contact : Nicolas Dien - 06 73 62 19 22

**informations connues au moment de l'impression. Les événements et les dates peuvent être modifiés.*



Carnaval !

